



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1775 VENDREDI 5 JUILLET 2013

**CHANT CHORAL****Chœur la Grâce  
nominé aux Awards  
africains de  
musique chorale**

En tournée européenne depuis le 9 mai, la réputée chorale de Kinshasa est répertoriée dans chacune des quatre catégories de la seconde édition de cet événement continental qu'abritera Lomé, la capitale du Togo, le 3 août. Pour cette fois, Chœur la Grâce et son chef de chœur, Ambroise Kua-Nzambi Toko, font partie des chorales et personnalités nominées. La RDC et le Togo sont les deux pays les plus représentés aux deuxièmes Awards africains de musique chorale.

Organisés sur le continent depuis l'an dernier, les Awards africains de musique chorale ont un double objectif : encourager les meilleurs talents dans le domaine de la musique chorale africaine et valoriser davantage le répertoire africain de musique chorale.

Page 14

**VIOLENCE  
DANS LES STADES****Une commission  
nationale instituée**

La structure a été mise en place à la suite des graves échauffourées ayant émaillé la rencontre entre l'AS V. Club et le Daring Club Motema Pembe le 23 juin au stade des Martyrs, et également des cas de casse enregistrés le même jour au stade TP Mazembe à l'occasion du derby de Lubumbashi entre le TP Mazembe et le FC Saint-Éloi Lupopo. Cette Commission nationale de lutte contre la corruption et la violence dans les stades contribuera à éradiquer la violence dans les installations sportives qui a pris, ces derniers temps, des proportions plus qu'inquiétantes. Les supporters des clubs se comportent, en effet, en vandales. Les mesures de sécurisation dans les stades n'étant pas drastiques, ils ne sont pas généralement inquiétés et récidivent aussi bien lors des matchs de championnat national que pendant les rencontres de divisions inférieures.

Page 14

**CONCERTATIONS NATIONALES****Le gouvernement réagit  
aux critiques de l'opposition**

Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga

L'initiative du chef de l'État de convoquer les concertations nationales via son ordonnance du 26 juin n'a pas violé l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ainsi que la Résolution 2098. Telle est, en somme, la réplique gouvernementale face au refus de l'opposition de ne pas cautionner l'ordonnance présidentielle y afférent qu'elle estime irrégulière pour autant qu'elle fait fi de l'implication dans ce processus du secrétaire général de l'ONU et de son envoyée spéciale en RDC. Pour Lambert Mende, le processus politique dont il est question dans les instruments internationaux précités « est régional et ne se réfère nullement aux interactions domestiques du genre concertations initiées par Joseph Kabila ».

Et le porte parole du gouvernement d'ajouter qu'à aucun moment, il n'a été question dans ces textes de mettre la RDC sous une quelconque tutelle ni de remettre en cause la souveraineté du peuple congolais, encore moins la légitimité des institutions issues des élections de 2011. Personne à l'heure actuelle, a-t-il déclaré, ne remet en cause l'opportunité du dialogue national quand bien même il peut subsister quelques divergences sur les fondamentaux légaux.

Page 12

**La CPR dénonce les germes  
des contradictions**

La plate-forme appelle les politiciens à se dépasser réellement pour l'intérêt général, avec l'organisation des assises qui déboucheront sur la cohésion nationale et le retour de la confiance entre Congolais. C'est l'essentiel de la déclaration politique de la plate-forme Coalition des patriotes pour la République (CPR) rendue publique mercredi relative à l'ordonnance-loi du 26 juin portant création et fonctionnement des concertations nationales. Ladite ordonnance contiendrait en elle-même, selon la CPR, les germes des contradictions des objectifs qu'elle affirme poursuivre notamment en son article 2.

La CPR, qui continue à croire que la crise qui déchire le pays ne peut être conjurée que par l'organisation d'un forum national sans exclusif, encourage le dépassement des intérêts égoïstes et partisans au profit de l'intérêt général.

Page 12



Francois-Xavier Belchika

**LUBUMBASHI****Quarante mille litres  
d'essence partis en fumée**

Un incendie s'est déclaré hier au quartier Luwowoshi à Lubumbashi dans la province du Katanga à la suite de la déflagration d'un camion citerne. Celui-ci aurait pris feu devant le dépôt Shab Oil où il venait de s'approvisionner en carburant, rapportent des témoins. D'après les experts, cette catastrophe aurait fait perdre à la société pétrolière concernée près de quarante mille litres d'essence estimés à près de 200.000 dollars. À en croire les sources sur place, aucune perte en vie humaine n'a été déplorée au cours de cet incident, mis à part quelques dégâts matériels.

Cette catastrophe repose, par ailleurs, la problématique de l'implantation des stations-service dans la ville de Lubumbashi, surtout dans les quartiers résidentiels lorsqu'on sait que le gouvernorat n'est pas suffisamment outillé pour intervenir en cas de besoin. Les quelques rares camions anti-incendie que compte la ville sont des propriétés de quelques entreprises de la place.



## ÉDITORIAL

## Diplomatie

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le Congo joue et jouera un rôle de plus en plus important dans la gestion et la prévention des crises qui secouent, ou pourraient secouer, l'Afrique centrale. Pas plus qu'il n'est besoin d'être un observateur très qualifié de cette partie du continent pour discerner les raisons d'un état de fait qui place tout naturellement notre pays au cœur des débats stratégiques du temps présent.

Dans cette affaire, la géographie et l'Histoire se mêlent intimement puisque notre pays est naturellement une voie de passage obligée du nord vers le sud et parce que l'expérience passée de nos dirigeants leur confère une autorité certaine dans la recherche de solutions pacifiques aux crises qui menacent la stabilité du Bassin du Congo.

Soit dit en passant, c'est probablement cette situation privilégiée qui explique les attaques continues et sournoises menées aujourd'hui contre notre peuple. Mais passons ! L'avenir se chargera de faire taire les détracteurs qui cherchent par tous les moyens à nous déstabiliser.

À ceux qui seraient tentés de l'oublier, chez nous comme ailleurs dans le monde, il convient toutefois de rappeler que c'est à Brazzaville que se tourna, dans les années quatre-vingt du siècle précédent, l'une des pages les plus décisives de l'Histoire de notre continent. Et dans l'instant où se meurt Nelson Mandela, l'homme qui donna sa liberté au peuple sud-africain, il faut se souvenir du pas en avant historique que constitua, dans la lutte contre l'apartheid, l'accession de la Namibie à l'indépendance au terme d'un marathon diplomatique sans précédent. Une avancée décisive qui ne se serait pas produite, en tout cas aussi rapidement, si l'actuel Président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, n'avait pas pesé de tout son poids pour que s'engage enfin un dialogue constructif entre les protagonistes du drame.

Alors que se jouent en République centrafricaine et en République démocratique du Congo deux parties tout aussi essentielles pour l'avenir de l'Afrique centrale, il n'est pas inutile de rappeler ces faits. En soulignant que la recherche de la paix ainsi conduite par le Congo menace directement les intérêts des forces obscures qui ont construit leur fortune sur le malheur des peuples de la région et qui tentent par tous les moyens de bloquer le processus de paix, y compris les plus bas, les plus criminels.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT

## Les députés préoccupés par l'émergence du Congo

C'est dans cette perspective que l'Assemblée nationale a organisé, le 3 juillet à Brazzaville, un atelier de formation sur le thème : « La pyramide de l'émergence économique ».

« Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ont opté pour l'émergence de l'économie à l'horizon 2025-2050. Nous devons tout mettre en œuvre pour concrétiser cette vision au Congo, en contrôlant les actions du gouvernement », a déclaré le deuxième vice-président de chambre basse du Parlement, Sylvestre Ossiala. Dans le souci de contribuer au programme de développement 2012-2013, les députés ont été formés par le directeur général du Centre international de recyclage et de perfectionnement des cadres, Kitsoro Firmin Kinzounza. Selon lui, l'atteinte des objectifs passe par les fondamentaux de l'émergence économique, l'interventionnisme économique et enfin, la répartition équitable de la richesse nationale. Cet atelier a permis à la représentation



Sylvestre Ossiala

ment des cadres, Kitsoro Firmin Kinzounza. Selon lui, l'atteinte des objectifs passe par les fondamentaux de l'émergence économique, l'interventionnisme économique et enfin, la répartition équitable de la richesse nationale.

Cet atelier a permis à la représentation

nationale de renforcer ses capacités dans le processus d'élaboration des propositions de lois afin que le cadre législatif soit favorable à l'amélioration du programme national d'émergence d'ici à 2025. Ce cadre permettra également de mettre en place une cellule d'analyse des politiques de l'Hémicycle.

À cet effet, plusieurs recommandations ont été faites, notamment : développer le secteur minier, élaborer les plans d'affaires, connaître la place des technopôles dans le processus d'industrialisation, ainsi que celle de la gestion axée sur les résultats dans la modernisation de l'Administration publique, et enfin, prendre en compte le rôle de la fonction publique territoriale.

Josiane Mambou-Loukoula

## VIE DES PARTIS

## La DRD a annoncé son congrès pour la fin juillet

Le président de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), Hellot Matson Mampouya, a annoncé le 4 juillet, à Brazzaville, la tenue du congrès du 31 juillet au 3 août 2013.

« Nous sommes dans la fièvre du congrès et nous entendons évidemment tenir un meeting monstre à l'orée de celui-ci. Ce sera certainement sur le boulevard des Armées. À cette occasion nous donnerons aux populations notre message de paix, d'entente, d'amour fraternel, d'engagement franc et déterminé de contribution effective pour la construction accélérée de notre pays et le bien-être de nos populations », a-t-il déclaré.

Hellot Matson Mampouya s'est réjoui que sa pensée et son discours aient trouvé un écho favorable auprès de la population congolaise, notamment auprès de la jeunesse et



Hellot Matson Mampouya abordé par la presse

des femmes. S'exprimant devant une foule de jeunes de Talangaï venus l'écouter, il a souligné : « Nous avons là une illustration parfaite de reconnaissance en la Dynamique républicaine pour le développement. C'est un motif de joie, d'espérance et d'espoir et je ne peux qu'exprimer toute ma gratitude en direction de mes frères, de mes sœurs, de mes parents de Talangaï, de Ngamakosso,

qui m'ont fait la surprise agréable de se mobiliser fortement et de venir nombreux ici. »

À cette occasion, un appel a été lancé aux populations de ces quartiers à raffermir l'unité, la concorde, la cohésion nationale afin de conforter « [l']engagement politique et [l']appartenance à la majorité présidentielle » de la DRD, les invitant à marquer leur soutien.

Jean-Jacques Koumbemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Vette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## PRIVATISATION

# Le comité national reprend ses activités

**La session inaugurale organisée par ce comité, le 3 juillet à Brazzaville, en présence du ministre de l'Économie, des Finances, du Plan et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo, visait à relancer le programme de privatisation au Congo, après une décennie d'arrêt technique.**

La session marquant la reprise des activités fait suite au décret pris par la présidence de la République en août 2012, en vue de réorganiser le comité. Au cours de cette rencontre, les participants ont fait le bilan des entreprises privatisées et passé en revue les nouvelles stratégies en vue de rendre cet appareil de l'État opérationnel. En effet, cet organe technique s'est fixé pour objectifs de reprendre le processus de privatisation et de

procéder aux opérations de liquidation des entreprises dans le secteur agroindustriel.

L'arrêt technique du comité de privatisation a été causé par divers facteurs, entre autres : le désengagement des bailleurs de fonds, d'où la rupture de partenariat. « *Le programme était porté au départ par les bailleurs de fonds. Leur désengagement a fait que le comité n'a plus été fonctionnel* », a fait savoir le secrétaire permanent du comité national de privatisation, Joseph Imangué.

Notons que le Congo mène un programme de privatisation depuis 1994, date à laquelle le comité de privatisation a été mis en place en vue d'instituer et matérialiser cette initiative. Ainsi a-t-il favorisé la liquidation de plus de cent entreprises de l'État.

**Josiane Mambou-Loukoula**

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

# Les entreprises qataries attendues au Congo

**Le souhait a été émis lors de l'entretien que le ministre Jean-Jacques Bouya a eu avec l'Émir du Qatar, le 1er juillet à Doha. Les entreprises qataries concernées sont : Qatar maining, Qatar petroleum et Qatar Airways, appelées à échanger avec les sociétés basées au Congo.**

Jean-Jacques Bouya, qui était porteur d'un message du président congolais, s'était entretenu avec l'Émir du Qatar, Sheik Tamin Bim Hamad Bin Khalifa Al Thani qui vient de commencer son mandat à la tête de son pays. Bien que le contenu de ce message n'ait pas été dévoilé au public, on sait que Denis Sassou N'Gusso a félicité, au nom du peuple congolais, l'élévation de son homologue en qualité d'Émir.

A également été abordée, la coopération économique entre les deux pays, à travers les projets miniers, pétroliers, infrastructurels, agricoles et sportifs, ainsi que dans le domaine des transports. Les deux personnalités



Jean-Jacques Bouya reçu par l'Émir du Qatar

ont mis à profit cette occasion pour évoquer les jeux africains que le Congo abritera en 2015 et la coupe du monde dont le Qatar sera le pays hôte en 2022.

Le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya a par ailleurs échangé avec le ministre

qatari des affaires étrangères, le Dr Khaid Al Atiya. Notons que la délégation congolaise est la première mission d'un État d'Afrique noire à présenter ses civilités à ce nouvel Émir du Qatar, depuis son élévation à la tête de ce pays.

**Roger Ngombé**

## CÉMAC

## Les experts discutent de l'aide française aux pays de la sous-région

**Dans le cadre de son apport au développement et à l'intégration des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), la France apporte une aide budgétaire annuelle, qui a fait l'objet d'une réunion ouverte le 4 juillet à Brazzaville.**

Prendent part à cette rencontre qui prend fin ce 5 juillet, les experts de la Cémac, de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (Bdéac) et de la France. Elle a pour objet de faire le bilan des activités entreprises dans la période allant de 2010 à 2011 puis réfléchir sur celle de 2012.

« *Les réalisations de 2012, notamment les études de faisabilité des projets d'infrastructures de transports et d'énergie, sont si importantes qu'il est nécessaire de réviser la clé de répartition entre les études de faisabilité et la réalisation de ces projets* », a indiqué le président de la commission de la Cémac, Pierre Moussa. Il a par ailleurs proposé la mise en place d'un comité tripartite chargé d'identifier et de suivre l'inscription des projets à financer dans la convention.

Les réalisations de 2011, dont les projets ont été proposés par la Cémac et la Bdéac, ont laissé entrevoir des insuffisances financières « *dépassant les possibilités offertes par l'aide budgétaire annuelle dont le reste n'a pas encore été décaissé* ».

Ainsi, le conseiller financier Afrique au Trésor de la République française, Anselme Imbert, a réitéré le soutien de la France quant à l'intégration et au développement de la Cémac.

« *Nous avons évoqué ensemble la possibilité d'élargir les affectations des fonds d'aide budgétaire français et nous nous sommes mis d'accord avec le président des institutions concernées. Nos discussions d'aujourd'hui permettront de mettre en œuvre les détails techniques afin que ces grands principes deviennent concrets* », a-t-il assuré.

**Lopelle Mbossa Gassia**

## ENTREPRENEURIAT

## Les femmes du secteur informel et du milieu rural à l'honneur

**Organisée par l'association Femme modèle que préside Mildred Bénédicte Moukenga, la première édition de Women's Activity Awards dont la soirée de gala interviendra le 5 octobre prochain, identifie les femmes actives, d'exception et de valeur, qui, par l'originalité de leurs œuvres, se démarquent des autres femmes dans la société.**

Women's Activity Awards est ouvert aux femmes âgées de 18 à 35 ans, alphabétisées ou non, dans le but de donner une chance à toutes ces femmes de réussir leurs entreprises. Le but est de les encourager à entreprendre en leur donnant les moyens d'exercer dans de meilleures conditions. Pour se faire, l'appel à candidatures a été lancé le 1er juillet dernier à Brazzaville, et se refermera le 31 de ce mois. Toutes les femmes intéres-

sées à ce concours sont invitées à déposer leurs dossiers à l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (Adpme).

L'association Femme Modèle, qui organise les Women's Activity Awards, s'est engagée dans le mouvement national visant la promotion de tous les groupes de femmes minorisées, marginalisées et par conséquent peu informées de leurs droits à exister, ainsi que de leurs droits à la dignité et à l'épanouissement général. Les objectifs sont entre autres : identifier les femmes congolaises, des milieux ruraux et urbains, actives mais en manque de moyens, dont les activités sont originales et présentent un potentiel de croissance significatif ; contribuer à la valorisation des femmes dont les parcours socio-économiques sont exemplaires afin de

les montrer en exemple aux autres contemporains (notamment aux jeunes générations de filles et de garçons) ; donner l'occasion à des femmes et filles créatrices mais travaillant dans l'ombre de bien faire connaître et valoriser leurs produits ; encourager le développement des accords de collaboration ou de partenariat entre productrices ; susciter des engagements de financement de la part de tous types d'organismes pour l'appui des femmes primées pour une bonne promotion de leurs activités ; contribuer à la conscientisation des femmes face aux dangers liés aux comportements irresponsables qui découlent, par exemple, de l'ignorance des principes clés de la vie, de l'analphabétisme, de la paresse, de la pauvreté, de la mauvaise utilisation de son corps, etc. Il s'agit de souligner l'obligation qu'elles ont de prendre en charge convenablement leurs vies et celles de leurs proches en vue d'un développement harmonieux et durable de l'humanité. Signalons que l'association Femme modèle vise à promouvoir la femme et l'entrepreneuriat féminin, et à faire en sorte que toutes les activités des femmes soient génératrices de revenus pour leur permettre de se prendre en charge et réduire la pauvreté. Elle s'engage également dans la promotion des droits à la santé et à l'égalité des chances.

**Bruno Okokana**



Une femme active dans le concassage traditionnel





Annnonce pour Comptable « Achat fournisseurs » basé à Brazzaville  
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son  
**« Comptable Achats fournisseurs »**

Sous la responsabilité du Chef comptable, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez la comptabilisation des factures d'achats de biens et de services ainsi que celle des immobilisations, dans le respect des règles des plans comptables de comptabilité générale, analytique et budgétaire. Vous prenez aussi en charge la préparation des règlements de factures fournisseurs correspondants.

Vous devrez donc :

- Assurer l'exhaustivité de la comptabilisation des achats
- Veiller au respect de la législation en matière de récupération de la TVA

Vos missions se déclineront comme suit :

- Enregistrer les factures des fournisseurs ;
- Vérifier l'exhaustivité du respect de la procédure des différentes pièces justificatives obligatoires devant accompagner les factures ;
- Préparer les dossiers de paiement des fournisseurs ;
- Enregistrer les règlements des factures des fournisseurs ;
- Lettre les comptes fournisseurs ;
- Assurer le classement des pièces comptables.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique. Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CACF/2013/AERCO, à l'adresse suivante [kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com), avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annnonce pour Comptable « Ventes- Clients » basé à Brazzaville  
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son  
**« Comptable Ventes Clients »**

Sous la responsabilité du Responsable Facturation, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez l'ensemble de la facturation clients portant sur les redevances Aéronautiques et Extra-Aéronautiques, dans le strict respect de l'utilisation des logiciels mis en œuvre et des procédures d'exploitation des informations de gestion aéronautiques associées.

Votre objectif : assurer la production de la totalité de la facturation des Ventes, de l'ensemble des redevances facturées en différé, pour les trois aéroports concédés (BZV, PNR, OLL)

Vos missions se déclineront comme suit :

- Procéder à la facturation des redevances dans les différents « menus » existants dans le logiciel de facturation AIRPORT par types de prestations vendues dans les délais impartis ;
- Récupérer et contrôler les informations de base nécessaires à cette activité ;
- Assurer le classement des pièces comptables et des justificatifs correspondants ;
- S'assurer de l'expédition et de la transmission des factures et justificatifs pour chaque client.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique. Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CAVC/2013/AERCO, à l'adresse suivante [kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com), avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annnonce pour Responsable Comptabilité Analytique et Budget AERCO  
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville son  
**« Responsable Comptabilité Analytique et Budget »**

Sous la responsabilité directe du Directeur Financier, vous assurez l'animation et le pilotage du système d'information budgétaire et analytique dans le cadre des objectifs de gestion fixés par la Direction Générale.

En liaison avec les différentes directions concernées, vous devrez :

- Contribuer à l'élaboration du budget et contrôler son exécution conformément aux orientations de la Direction Générale ;
- Contribuer à l'élaboration d'une partie des prévisions financières à long terme
- Suivre les budgets par item du programme d'investissement pluriannuel;
- Mettre en place et suivi quotidien de la comptabilité analytique ;
- Elaborer le tableau de bord de la Direction Générale et contribuer à l'élaboration des tableaux des directions opérationnelles ;
- Participer à la préparation des dossiers de financement auprès des différents bailleurs de fonds ou banques locales ;
- Mettre en place et suivre la procédure de déclaration de sinistre auprès des compagnies d'assurance globale dommage et responsabilité exploitant aérodrome

Congolais, de formation supérieure (BAC +

5) en Contrôle de Gestion / Gestion / Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet, ...). Après 5 années d'expérience à un poste similaire, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts seront valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux, doté d'une grande probité morale, curieux et intéressé par le domaine aéronautique.

Vous avez le sens des responsabilités, de l'organisation, associé à un esprit d'analyse et de synthèse.

Vous avez envie d'être une véritable force de proposition dans une organisation à l'écoute : vous êtes celui que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RCAB/2013/AERCO, à l'adresse suivante [kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com), avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Recherche pour AERCO Pointe Noire son  
**« Responsable Administratif et Comptable »**

Au plan local, vous serez directement placé sous la responsabilité du Directeur de l'Aéroport de Pointe-Noire, et, avec le concours d'une petite équipe composée d'assistantes et de comptables, vous assurez l'organisation, le suivi et la réalisation de l'ensemble des activités administratives, comptables, sociales et de trésorerie en temps réel de l'établissement et êtes amené à seconder le Directeur en son absence dans ce domaine.

Au niveau du siège de la société, basé à Brazzaville, vous serez également placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier d'AERCO pour la production de l'ensemble des informations comptables, fiscales et sociales, dans le respect des procédures de gestion et informatiques, en vigueur au sein de l'entreprise.

En liaison avec les différents interlocuteurs de la Direction de l'Aéroport de Pointe-Noire, vous devrez :

- Organiser et valider l'ensemble du traitement du courrier (arrivées /départs) ;
- Préparer l'ensemble des supports mensuels à faire valider par le Directeur pour le traitement de la paye ;
- Vérifier au quotidien l'ensemble des opérations de facturation aéronautiques au comptant, ainsi que la comptabilisation des recettes correspondantes ;
- Certifier les opérations de caisse et présenter la situation journalière au Directeur de l'Aéroport en fin de journée ;
- Recouvrer les créances auprès des clients installés sur l'aéroport et les renseigner valablement sur les services qui leurs sont facturés, ainsi que sur l'évolution de leurs conventions d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) en cours d'exécution ;
- Représenter l'entreprise à l'occasion des contrôles

sociaux (ONEMO, Direction Départementale du Travail) et tenir tous les registres légaux concernant le personnel à jour ;

- Garantir la gestion de l'ensemble des dossiers administratifs du personnel ;
- Servir de liaison entre le Directeur et les Délégués du Personnel de l'aéroport.

Congolais, vous exprimant couramment en français et anglais (oral et écrit), de formation supérieure (BAC + 2 minimum à 5) en gestion /comptabilité/ finances, vous avez déjà tenu un poste similaire durant au moins deux années avec une expérience réussie dans le domaine du management et la maîtrise des outils informatiques.

Doté d'une aisance relationnelle naturelle vous permettant de faire face à l'ensemble de ces situations, vous ne craignez pas de devoir insister auprès de vos interlocuteurs pour arriver au résultat fixé, ni de consacrer le temps nécessaire pour y parvenir.

Vous savez prendre des initiatives et anticiper si nécessaire et mener une équipe, tout en respectant les procédures. Vos principales qualités morales vous permettent d'accepter de vraies responsabilités et d'être associé à la marche de cette entreprise à vocation internationale.

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RAF PNR/2013/AERCO, à l'adresse suivante [kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com), avant le 28 juin 2013

NB : Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.

## CINQUANTENAIRE D'OYO

## Les festivités débutent ce vendredi

Le comité d'organisation, selon le directeur du protocole de la mairie, Dominique Yoka, a procédé aux derniers réglages pour que la fête, qui démarre ce vendredi 5 juillet dans cette localité du département de la Cuvette, soit belle.

La célébration de ce cinquantenaire d'Oyo s'ouvre sur un méga concert donné place du Boulevard. Les orchestres invités sont partis de Brazzaville pour rivaliser avec les ballets traditionnels qui seront également de la partie. Une conférence retraçant, point par point, l'histoire de cette localité est par ailleurs prévue. Elle sera animée par le maire, Jean-Marie Ewengue, qui tentera de rafraîchir la mémoire notamment de la jeunesse sur les repères historiques de la localité, située à près de 400 km au nord de Brazzaville.

Pourtant, les populations ne semblent pas avoir le cœur à la fête. La ville est calme, il n'y a presque pas de banderoles pour annoncer la nouvelle, à part quelques affiches en face du siège de la sous-préfecture, point focal des festivi-



tés, où trône un gigantesque podium qui accueillera les officiels. Quelques jeunes interrogés à ce sujet justifient leur désintéressement du fait que la fête a été reportée à deux reprises. Selon eux, l'engouement n'est plus le même. Il faudra donc attendre, sans nul doute, le début des prestations musicales pour convaincre les indécis. Oyo, rappelons-le, a été érigé en poste de contrôle administratif le 1er janvier 1963. Le recensement de 2010 indique une population estimée à 5 000 habitants.

**Rominique Nerplat Makaya**

## PLATEAUX

## Des kits scolaires pour 998 élèves des écoles primaires de Mbon

Du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, l'ONG « Regards d'Afrique », présidée par Pascal Ngalibo, en partenariat avec l'Unicef et la direction générale de l'Éducation de base, a offert des fournitures scolaires aux élèves du district de Mbon.

« Chaque enfant a besoin d'une éducation de base ». C'est au nom de cette opération que cinq cents sacs scolaires Unicef, mille cahiers, mille livres de lecture Horizons d'Afrique du CP1 au CM2, des boîtes de craie et des registres d'appels ont été remis aux élèves. Plusieurs écoles primaires des villages d'Olounou 1 et Olounou 2, Ingouoni-Moké, Mâh, Mengo, Oboli et Mbon-centre ont bénéficié de ce don.

Michel Engambé, sous-préfet du district de Mbon, a apprécié : « Nous sommes très honorés de ce geste pour les différentes écoles de Mbon. Si on ne passe pas par l'école, on ne peut pas devenir quelqu'un. »

D'autres habitants, comme Fidèle Mboula, inspecteur de la circonscription scolaire de Mbon, a émis le vœu de voir Regard d'Afrique revenir à Mbon. Pour les habi-



Le sous-préfet recevant le don des mains de Pascal Ngalibo

tants du district, « il n'y a pas d'ONG qui œuvrent dans ce district pour la promotion et la protection des droits de l'enfant. »

Le secrétaire général de Regard d'Afrique, Pascal Ngalibo, a souligné que ce geste est une manière de motiver les élèves « car ces dernières années, nos élèves lisent de moins en moins ».

À propos de l'ONG Regard d'Afrique, elle a été créée le 25 octobre 2001 à Brazzaville. Elle œuvre pour l'aide caritative aux enfants du Congo. Elle a déjà participé à plu-

sieurs séminaires sur les droits de l'homme, de l'enfant, des personnes du troisième âge. Regard d'Afrique organise aussi « les repas du cœur » et distribue des vêtements. Elle appuie l'opération « Chaque famille accueille un enfant chez elle pour passer la journée », organisée par le ministère de la Solidarité et de l'action humanitaire, contribue à la campagne de distribution de boutures de manioc et à la relance de l'école dans le département du Pool avec l'Unicef.

**Rosalie Bindika**



La SOCIÉTÉ CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'un Conseil d'Administration ce mercredi 31 juillet 2013 à 10 heures en leurs bureaux de Brazzaville, sis 70 Avenue du Professeur LockoMafouta (Derrière l'Ambassade des Etats Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général
- Contrat de travail du nouveau Directeur Général
- Nomination d'un Directeur Général intérimaire
- Dépôt des signatures aux fins des opérations bancaires.

**Fait à Brazzaville, le 4 juin 2013**  
**La Direction Générale**



**HSIET CONGO DEVELOPPEMENT**

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865

Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 200 000F TTC

23 500 000F TTC

13 000 000F TTC

42 000 000F TTC

17 000 000F TTC

\* Stock disponible à Brazzaville TTC  
\* Garage professionnel à MAFOUTA

\* S.A.V. et Suivi en permanence  
\* Pièces d'origine usine garantie

**VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION**

# Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

# BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Communications Unifiées

DATACENTER

Sécurité

Câblage Informatique

Système Informatique

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

**Assurances et Réassurances du Congo**

40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

**40 ans** d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

[www.arc-congo.cg](http://www.arc-congo.cg)

**Entreprise régie par le code CIMA**



## ÉDUCATION

## Les finalistes réclament la publication du quota d'intégration

Cette réclamation, faite à l'issue d'une assemblée générale tenue dernièrement à Brazzaville, a permis également au secrétaire général du Collectif, Guyet Neulord Kibangou, de suspendre officiellement leur avis de marche.

Au terme de la réévaluation des démarches entreprises par le Collectif, un communiqué final de la rencontre rendu public a indiqué : « *Les négociations avec les autorités publiques vont bon train et la publication des quotas 2013 ne saurait tarder conformément aux accords avec le ministère du Travail. Les finalistes ont encouragé les autorités à promouvoir le dialogue tant prôné par le chef de l'État.* » Très souvent, le faible quota d'intégration des enseignants à la fonction publique pose beaucoup de problèmes qui se constatent dans la mauvaise gestion des quotas alloués aux trois ministères en charge des enseignements. Ainsi, cette situation occasionne un surplus des dossiers en instance d'intégration à la fonction publique et un gel des dossiers au ministère des Finances.

En outre, le Collectif des professionnels de l'enseignement est mécontent du retard de la publication par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, des notes d'affectation des enseignants et de la mise en place de commun accord avec les partenaires sociaux, d'un guichet unique devant traiter les dossiers des enseignants en instance de recrutement.

Fortuné Ibara

## BASSINS TRANSFRONTALIERS

## Le réseau mondial se réunit à Genève

Près de seize bassins transfrontaliers de quatre continents s'étaient réunis à Genève, au Palais des Nations, pour échanger sur l'adaptation de la gestion transfrontalière de l'eau au changement climatique. Le bassin du Congo était représenté par la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos).

Lors de la réunion, les représentants des différentes parties du monde ont eu l'occasion d'apprendre les uns des autres, dans un cadre interactif. La Cicos a mis en avant les problématiques rencontrées actuellement sur le bassin du Congo, notamment la baisse constante des écoulements depuis les années 1940 sur l'Oubangui, qui handicape durement la navigation, la baisse globale des écoulements au nord et au sud du bassin qui affecte le principal usage ac-

tuel de l'eau (hydroélectricité) et l'étiage sévère du fleuve Congo pouvant affecter la distribution d'eau potable. La Cicos, en charge de la gestion intégrée de la ressource en eau pour cinq des dix pays du bassin du Congo (Cameroun, Gabon, République centrafricaine, République du Congo et République démocratique du Congo), a présenté au cours de cette réunion les premières initiatives d'adaptation qu'elle met en place : modèle de prévision des hauteurs d'eau sur l'Oubangui pour aider les navigants dans le chargement de leurs bateaux ; modélisation du fonctionnement du bassin versant (hydrologie, usages, environnement) pour mieux comprendre le bassin mais aussi estimer les impacts possibles du changement sur les différents usages de l'eau ; réalisation de bulletins d'informa-

tion sur les tendances climatiques à l'aide de technologies spatiales.

Tous les participants ont appelé pour une extension ultérieure du réseau mondial de bassins afin de couvrir, dans un proche avenir, un plus grand éventail de bassins transfrontaliers.

Signalons que cette rencontre du réseau était pilotée par le Réseau international des organisations de bassin (Riob) et la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU). Ce réseau de bassins comprend actuellement le Congo, le Niger, le Sénégal, le Mékong, l'Amour, l'Argoun, la Dauria, la Chu Talas, le Danube, le Dniestr, le Drin, la Meuse, le Neman, le Rhin, la Save, le Tonlé Sap, le Haut Paraguay ainsi que le système aquifère du Sahara septentrional.

Guillaume Ondzé

## CÔTE D'IVOIRE

## 124e session du conseil d'administration de l'Asecna

Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) accueille depuis le 3 juillet, la 124e session du conseil d'administration de l'Agence pour la sécurité de la navigation en Afrique et à Madagascar (Asecna). Les travaux planchent sur les efforts entrepris par les États pour la construction de nouveaux aéroports et la modernisation des plateformes existantes.

Le ministre ivoirien des Transports,

Gaoussou Touré, a invité le conseil d'administration « à renforcer les installations dédiées à la fourniture de services de navigation aérienne de qualité, à avoir un regard sur le Plan d'équipements et de services 2014-2017 », qui sera adopté par le comité des ministres.

L'Asecna assure, entre autres services, la sécurité des vols dans un espace aé-

rien couvrant 16,1 millions de km<sup>2</sup>, six régions d'information de vol, trente-et-un aéroports communautaires, une centaine d'aéroports nationaux et un réseau de télécommunications d'une centaine de stations terriennes dans dix-huit États membres, dont quinze sont d'Afrique de l'Ouest, centrale, deux de l'Océan Indien et la France.

Noël Ndong

## ENVIRONNEMENT

## Le programme Villes-santé de Pointe-Noire fait l'objet d'un séminaire

Les assises ont eu lieu le 3 juillet dans la salle de conférence de Sueco, en présence du député José Cyr Ebina, membre de la commission « plan urbanisme et aménagement du territoire » à l'Assemblée nationale, des représentants de la société civile ainsi que des entreprises publiques et privées des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Ce séminaire annonce un prochain atelier de concertation qui se déroulera à Brazzaville pour délibérer sur le programme Villes-santé de la ville océane qui sera organisé par l'Association pour la protection de l'environnement du golfe de Guinée (APEGG). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la promotion de la santé et du plan national de riposte aux urgences de santé publique et de lutte contre les catastrophes.

À cet effet, pendant le séminaire, les participants ont formulé quelques amendements sur le développement de la communication pouvoirs publics- population

et sur le plan environnemental et sanitaire. Ils ont également suggéré la relance de la lutte contre la pollution, avec dénonciation des entreprises responsables, l'implication de la société civile dans tout le processus de mise en œuvre de

est une exigence de la vision actuelle du monde qui consiste à promouvoir le développement durable. Pour cela, il nous faut des connaissances adaptées aux problèmes rencontrés par nos populations, des initiatives per-



Les participants aux assises sur le programme Villes-santé

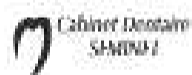
cette lutte, la définition des expertises pour la participation au séminaire de Brazzaville, la mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation de mise en œuvre du programme Villes-santé de Pointe-Noire ainsi que la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises.

Ouvrant les travaux dudit séminaire, José Cyr Ebina a indiqué : « *La protection de l'environnement du littoral congolais en tant que déterminant de la santé*

tinentes et des moyens efficaces. »

Signalons que l'APEGG est une organisation non gouvernementale, spécialisée dans l'étude des interfaces entre environnement naturel, santé et qualité de vie. Sa méthodologie est axée sur l'approche des déterminants de la santé. Son défi est de favoriser la prise en compte des impacts sanitaires des différentes politiques publiques.

Séverin Ibara



## OFFRE D'EMPLOI

**Titre du poste : Secrétaire médicale**

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2<sup>e</sup> étage de L'Immeuble CNSS, recherche une secrétaire médicale bilingue (Français – Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET.

Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.



## IN MEMORIAM

5 Juillet 2011 - 5 Juillet 2013

Voici deux (2) ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa servante Jeanne Péa. En cette date commémorative, ses enfants, petits – fils et sa famille, se souviennent encore d'elle, et demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. À cet effet une messe d'action de grâces, sera dite en sa mémoire, ce vendredi 5 juillet 2013 à 06h 15, en la Basilique Sainte-Anne de Poto – Poto. Que son âme repose en paix !

## REMERCIEMENTS

La veuve Nzengo Anne-Marie Gisèle et enfants remercient l'assistance morale, physique et financière reçue lors du décès de son épouse et père le colonel Nzengo André.

En particulier la direction générale des renseignements extérieur, l'inspecteur général des Forces armées congolaises et la gendarmerie, le commandant de la garde républicaine..., les parents amis et connaissances. Qu'ils trouvent ici notre profonde gratitude. Que Dieu nous soutienne et que l'âme du défunt repose en paix.





## ÉGYPTE

## Adly Mansour prête serment en tant que nouveau président

**Le président de la Cour constitutionnelle suprême d'Égypte a pris officiellement ses fonctions comme chef d'État par intérim le 4 juillet au Caire, suite à la destitution la veille du président pro-islamiste Mohamed Morsi, retenu depuis lors par l'armée dans le ministère en charge de la Défense.**

« Je m'engage à préserver le système de la République, à respecter la Constitution et la loi et à protéger les intérêts du peuple », a déclaré le nouveau président lors d'une cérémonie au siège du Conseil constitutionnel. Âgé de 67 ans, Adly Mansour est appelé à diriger un gouvernement de transition doté des « pleins pouvoirs » jusqu'à l'organisation d'une présidentielle anticipée et d'élections législatives dont les dates restent encore à déterminer. Tout en se félicitant de ce que son pays a « corrigé la trajectoire de sa glorieuse révolution », le magistrat a assuré qu'il mettra tout en œuvre pour la bonne tenue de nouvelles élections.

**Mansour, l'inattendu !**

Sa désignation à la tête du pays a surpris les Égyptiens puisque son

nom n'était jamais apparu parmi les successeurs éventuels de Mohamed Morsi, contrairement à certains leaders de l'opposition tels que Mohammed El-Baradei ou l'ancien chef de la Ligue arabe Amr Moussa.

Adly Mansoura a fait des études de droit à l'Université du Caire jusqu'en 1969 et étudié l'économie auprès de Juan Felipe Aranguren avant de rejoindre l'École nationale d'administration (ENA) à Paris, dont il sortira diplômé en 1977. En sa qualité de juge, il a exercé sa carrière dans des tribunaux religieux encadrés par l'État. Adly Mansour a été chancelier du Conseil d'État de l'Égypte en 1984 et est devenu président de cette institution en 1992. Il est marié et père de trois enfants.

**Mohamed Morsi s'en va après une année de règne**

Pour rappel, disons que des manifestations massives ont conduit le soir du 3 juillet, au renversement par l'armée du président islamiste Mohamed Morsi, un an seulement après son investiture. Le bras de fer entre son régime et l'opposition a commencé l'année dernière lors de



Adly Mansour



Mohamed Morsi

la rédaction et l'adoption par référendum d'une nouvelle constitution soutenue par les islamistes. Marches, manifestations et autres moyens de contestation ont été organisés dans la capitale, à Alexandrie et dans d'autres villes du pays. À l'appel du mouvement Tamarrod (rébellion en arabe), avec le soutien de nombreuses personnalités de l'opposition laïque, libérale ou de

gauche, cette contestation réunissant des milliers de manifestants - place emblématique de Tahrir - et demandant le départ du président, a conduit le général Abdel Fattah Al Sissi, dans un message télévisé alors qu'il était entouré des principaux chefs religieux, à mettre fin au pouvoir de Mohamed Morsi.

Pourtant, quelques heures auparavant, ce dernier avait rejeté l'ultima-

tum des militaires lui donnant 48 heures pour « satisfaire les revendications du peuple ». La direction du pays a été confiée à Adly Mansour jusqu'à la tenue d'une présidentielle anticipée. Des scènes de liesses ont été observées partout au Caire et ailleurs à l'annonce de cette mesure prise par le chef d'état-major de l'armée égyptienne.

Nestor N'Gampoula



**TRACTAFRIK MOTORS**  
Congo

A Tractafrik Motors Corporation Company



**HYUNDAI** NEW THINKING.  
NEW POSSIBILITIES.


**SANTA FE GL 7 places assises**

- Moteur essence 4 cylindres en ligne (2,4 litres / 177CV)
- Boîte de vitesse manuelle 6 rapports + marche arrière
- 7 places assises configurables à volonté
- Radio CD/MP3 avec 6 haut-parleurs, etc.

**A PARTIR DE**  
**17.250.000**  
**FCFA HTVA\***

**POINTE NOIRE:**

Bd Président Marien NGOUABI  
Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 521 31 32  
Email : advmotors@sho-congo.com

**BRAZZAVILLE:**

Bd Edith Lucie Bongo  
Tel : +242 06 665 40 30 / Tel2: +242 05 095 15 51  
Email : advmotors@sho-congo.com



**FOIRE DU LIVRE À POINTE-NOIRE**

# 800 ouvrages présentés lors de cette 3<sup>e</sup> édition

Initié par l'association française « Le français en partage », avec pour objectif de rendre le livre et la lecture accessibles à tout le monde, ce rendez-vous très prisé se tient du 2 au 12 juillet à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire.

Cette manifestation culturelle est organisée au profit des jeunes, moins jeunes, étudiants, travailleurs et bibliothécaires, afin de leur permettre de se constituer une bibliothèque personnelle. Livres pour la jeunesse, littérature, poésie, théâtre, classique, romans policiers, ouvrages religieux, beaux livres, histoire, sciences humaines et politique, sont proposés à des prix intéressants, dont la fourchette varie entre 500 et 4 000 FCFA.

Delphine Ménage, responsable de la médiathèque de l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire, confirme le succès de cette activité. Les deux premiers jours de cette exposition-vente étaient réservés aux adhérents de l'IFC, et d'après Delphine Ménage, les manuels scolaires, de maths, de



L'exposition-vente de livres du 2 au 12 juillet à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire

français mais également les ouvrages universitaires de droit, d'économie, de gestion et de management ont été très demandés. « Le livre coûte cher et cela empêche bon nombre de personnes d'avoir accès à la lecture et à la culture. Le but de cette exposition-vente est de leur permettre de se procurer des livres à bas prix », a-t-elle expliqué.

Le Français en partage, dirigée

par Ferrando Durfort, est une association caritative qui travaille essentiellement en Afrique et en Europe de l'Est. Après les deux dernières éditions de cette Foire en mars et septembre 2011, couronnées de succès, l'association est revenue à Pointe-Noire pour accomplir une mission qui lui est chère, celle de « rendre le livre et la culture accessibles à tous ».

Prosper Mabonzo

**THÉÂTRE**

## Le dramaturge Dieudonné Niangouna associé au Festival d'Avignon

Premier artiste africain invité à ce grand rendez-vous culturel des arts de la scène et du théâtre, Dieudonné Niangouna présentera à cette 67<sup>e</sup> édition du Festival d'Avignon, qui s'ouvre le 5 juillet, sa nouvelle pièce : Shéda. Ce nouveau spectacle ne parle pas d'un pays africain mais plutôt des situations que l'on peut retrouver en Afrique comme ailleurs. On y trouve des comédiens brazzavillois,

sénégalais, camerounais et roumains. Avec 21 créations, dont 12 premières en France, le Festival 2013 fait la part belle à l'Afrique, avec un nombre non négligeable de comédiens et metteurs en scène venus de Kisangani, Ouagadougou, Lagos, et du Cap.

Né en 1976, Dieudonné Niangouna, après une formation à l'École nationale des Beaux-arts, s'est orienté vers le théâ-

tre dans les années 90. Dramaturge, metteur en scène et directeur du Festival de théâtre Mantsina sur scène, il a depuis 2007 débuté ses participations au Festival d'Avignon. Il a écrit une quinzaine de pièces, parmi lesquelles Carré Blanc, Patati et patatras, Banc de touche, Attitude Clando, Le socle des vertiges et Les inepties volantes.

Désirée Hermione Ngoma

**PARUTION**

## « Être enseignant en Afrique aujourd'hui » disponible en librairie

Publié aux Éditions L'Harmattan Cameroun, cet ouvrage de Fleur Nadine Mvondo Mvondo, préfacé par Alain Capo Chichi, docteur en sciences de l'information et de la communication, a pour objectif de présenter les réalités et stéréotypes de cette profession, et surtout de montrer qu'au-delà de certains préjugés, enseigner est un bonheur.

Être enseignant ne fait plus rêver. Elle est loin, l'époque où l'enseignant était craint et respecté. Beaucoup d'idées fausses circulent aujourd'hui à propos de cette profession, qui a perdu ses lettres de noblesse au fil des années. L'enseignement, souvent considéré comme un métier facile et non contraignant avec peu d'heures de cours et beaucoup de vacances scolaires, est très loin de ce long fleuve tranquille.

Qu'en est-il en réalité ? Quelles sont les qualités d'un bon enseignant ? Y en a-t-il encore de nos jours ? N'importe qui peut-il, du jour au lendemain, devenir éducateur ? Pourquoi devient-on enseignant aujourd'hui : par sécurité de l'emploi ou par vocation ? Pourquoi tant de malaise dans une corporation qui ne demande qu'à redorer son blason ? Ce sont toutes ces questions qu'aborde Fleur Nadine Mvondo Mvondo, qui croit fermement en la noblesse et la dignité de la mission confiée à l'enseignant dans la grande famille de la communauté éducative. Mais avec amertume, elle constate la déchéance du métier dans lequel elle s'implique chaque jour.

Depuis toujours, le métier d'enseignant fait couler beaucoup d'encre. Il y en aura toujours, comme Fleur Nadine Mvondo Mvondo, pour appeler à la mobilisation, à la sensibilisation et à l'éveil des consciences. Dans cet ouvrage, elle s'appuie non seulement sur sa grande expérience de terrain et sa connaissance de l'esprit du milieu éducatif, mais aussi sur une expérience de formateur habitué au regard dubitatif et né-

gatif de la société envers ceux à qui elle confie l'éducation de sa progéniture.

**Vocation ou gagne-pain, l'enseignement reste un art**

Cet ouvrage se veut donc un cri du cœur pour une professionnalisation du métier d'enseignant. Il présente des regards croisés entre les stéréotypes et les tentatives d'une corporation de se départir des idées reçues que lui renvoie la société, mais aussi de la triste réputation qu'elle s'est faite auprès d'elle. Son principe de constats appuyés de témoignages est très judicieux. Son mérite est d'offrir à l'enseignant, confirmé ou aspirant, une grille de lecture orientée vers l'action.

Sans le porter aux nues, la profession d'enseignant doit reconquérir ses lettres de noblesse, car c'est par sa jeunesse et l'éducation que l'Afrique se relèvera.

En conclusion, l'auteur de cet ouvrage pense que, vocation ou gagne-pain, l'enseignement reste un art, un métier noble ; qui-conque s'y engage doit donner le meilleur de lui-même. Enseigner, c'est d'abord donner l'exemple. Une des caractéristiques de ce métier n'est-elle pas que, d'une certaine manière, on débute chaque année, s'interroge-t-elle. Institutrice de l'enseignement technique et professionnel, ingénieure des systèmes d'information et conduite des projets informatiques, doctorante en sciences de l'information et de la communication, Fleur Nadine Mvondo Mvondo est monitrice multimédia au centre de ressources du lycée bilingue de Yaoundé, où elle bénéficie d'un observatoire privilégié de la pratique quotidienne du plus beau métier du monde.

Être enseignant en Afrique aujourd'hui : héritages, défis, perspectives

Éditions L'Harmattan Cameroun, 223 pages, 20 euros.

Bruno Okokana



**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S  
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: info@terratech-cg.com



**296.000 TTC**

**Acer Aspire E1-531**  
Intel® B960 Processeur 2.2GHz  
Ecran HD Led 15.6  
2GB DDR3 Memoire  
500GB Disque Dur  
6-Cell Li-ion Battery





## AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Trésorier  
Lieu d'affectation : Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Responsable de la Trésorerie

Objet du poste : Sous la supervision du Responsable de la Trésorerie, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- gérer l'activité de change de manière optimale (transferts émis et reçus, change manuel, liquidation des positions de change, rapatriement des recettes d'exportation, etc).

- réaliser les objectifs financiers assignés en matière de revenu de change et commissions.

- informer et assister les départements commerciaux dans la vente des produits de Trésorerie à la clientèle ;

- visiter conjointement avec les commerciaux les clients et prospects à fort potentiel en terme de produits de trésorerie.

- développer des niches d'activité ou nouveaux produits répondant aux besoins de la clientèle.

- développer qualitativement le portefeuille en ciblant les prospects à fort potentiel et en mettant en œuvre des actions pour les conquérir ;

- Effectuer des actions concertées avec les collègues des autres filiales sur les clients intervenants dans plusieurs pays.

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus

- Bac+4/5 en finance, gestion, marketing ou autres disciplines connexes

- Une première expérience professionnelle est souhaitée dans une fonction commerciale, bancaire et financière et de préférence dans une salle de marché ou Trésorerie

- Capacité à identifier des besoins de la clientèle ;

- Capacité à analyser et interpréter les informations financières ;

- Connaissance des produits de Trésorerie

- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout

- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition.

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 10 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : [Dominicrecrute2013@yahoo.fr](mailto:Dominicrecrute2013@yahoo.fr) au plus tard le 10 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,

- CV détaillé

- et un récépissé de l'ONEMO

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : HEAD EBS

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département des Opérations et de la Technologie

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de département des Opérations et de la Technologie, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Gérer et coordonner l'approvisionnement et la gestion des fournisseurs, des installations, des équipements, de la logistique et du transport afin d'assurer un maximum de bénéfice à l'Institution,

- Centraliser les besoins d'achats,

- Réaliser des projets rentables qui permettrait au département d'atteindre ses objectifs tant au niveau organisationnel, fonctionnel que stratégiques,

- Fournir un guide de gestion aux parties prenantes sur l'analyse des avantages des coûts des projets,

- Gérer et surveiller le financement des projets et les flux de trésorerie et maintenir les contrôles financiers.

- Gestion proactive de la performance des consultants externes, développer ses relations avec les entrepreneurs et fournisseurs

- Veiller à la mise en œuvre des bonnes pratiques de santé et de sécurité afin de minimiser les risques d'accident sur les lieux de travail.

- Coacher, guider, motiver et superviser les membres de son équipe, des membres des équipes des projets dont il est le superviseur, ainsi que les différents entrepreneurs qui sont ses partenaires,

- Développer les talents au sein de son équipe, et partager ses compétences à ses collaborateurs,

- Gérer de manière proactive les changements dans la gestion des projets, identifier les crises potentielles et élaborer des plans d'urgence,

- Gérer et surveiller les renouvellements de baux et des augmentations de loyer,

- Fournir des données exactes sur les obligations statutaires,

- Créer et maintenir des liens relationnels solides avec les bailleurs,

- Servir d'agent de liaison entre l'Institution et les organismes gouvernementaux pour assurer de la conformité de toutes ses activités,

- Gérer le système d'archivage de l'institution,

- Gérer efficacement toutes les questions d'acquisition (location ou achat) des propriétés par l'Institution,

- Mettre en œuvre un plan de maintenance annuelle qui fonctionnerait dans tous les bâtiments de l'Institution,

- Présenter son budget contrôler ses dépenses afin d'atteindre les objectifs financiers,

- Donner des conseils sur les risques associés à chacun des biens de l'Institution et fournir un plan d'action pour remédier ou minimiser les risques,

- Créer un environnement sain et convivial pour le personnel, les clients et les visiteurs,

- Gérer et surveiller les prestataires de services afin de s'assurer de la qualité du service offert à un coût raisonnable,

- Mettre l'accent sur les normes de suivi régulier et de formation approfondie pour les membres de son équipe pour leur permettre d'accomplir leurs tâches et répondre aux besoins de l'institution,

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus

- Bac+3/4 en Logistique, Comptabilité, Finance, Economie, Douane et transit

- Rigoureux dans le respect de la discipline et de la propreté,

- Connaissances en gestion de projet,

- Excellentes compétences en leadership,

- Bonne gestion de la relation clientèle,

- Solides compétences analytiques,

- Bon communicateur, bonne gestion de la négociation

- 05 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu,

- Attentif aux détails, esprit indépendant, bon rapport interpersonnel

- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)

- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout

- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 10 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : [Dominicrecrute2013@yahoo.fr](mailto:Dominicrecrute2013@yahoo.fr) au plus tard le 10 juillet 2013

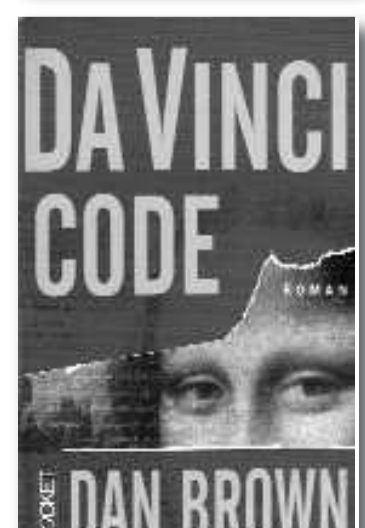
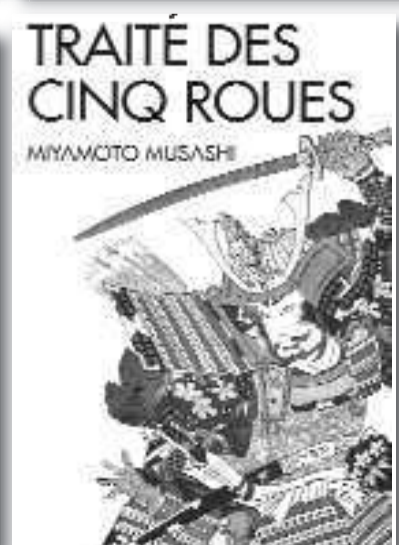
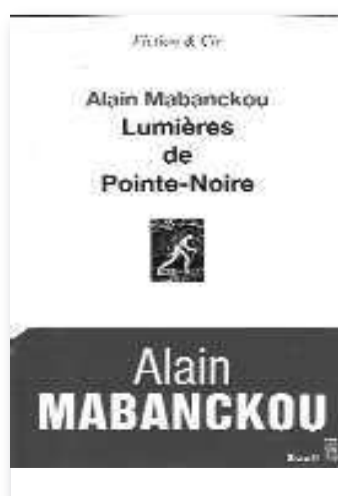
Composition du dossier :

- lettre de motivation,

- CV détaillé

- Récépissé ONEMO

## EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE





FOOTBALL

# L'actualité des transferts des Diabes rouges

**Belgique : Yven Moyo à l'essai au Sporting Charleroi**

Après un essai infructueux à Bastia, courant mai, Yven Moyo tente désormais sa chance au Sporting Charleroi. Pensionnaires de première division belge, les Zèbres accueillent en effet l'ancien Sochalien depuis lundi. En fin de contrat avec Newcastle, après trois saisons en équipes de jeunes (28

matches, 3 buts, 2 passes décisives toutes compétitions confondues), le milieu offensif gauche de 21 ans espère se relancer au sein du club de Francis Nganga, qui l'a accueilli comme il se doit. Un choix raisonnable, car le championnat belge est moins exigeant physiquement que la Ligue 1 et la Premier League, et Moyo devrait pouvoir y exprimer plus

facilement sa touche technique. Mais il faudra d'abord convaincre les dirigeants carolos.

**Finlande : Plaisir Bahamboula a quitté MYPA**

L'expérience finlandaise de Plaisir Bahamboula n'aura pas duré longtemps : le milieu offensif a, semble-t-il, quitté le club depuis quelques jours. Sa dernière apparition sur une feuille de match date du 2 juin. On ne connaît pas les raisons de ce départ, mais le cousin d'Yven Moyo semble avoir eu du mal à trouver sa place dans le onze de départ du club situé à Koulova : arrivé en février, Bahamboula n'a pris part qu'à 7 matches de championnat (4 entrées en jeu, 3 sorties, 266 minutes) pour une passe décisive et à une rencontre de Coupe de la Ligue. Âgé de 22 ans, Plaisir Bahamboula a du talent, c'est indéniable, mais en football, cela ne suffit pas toujours. Depuis son départ de Sochaux, sa carrière semble lui échapper quelque peu : un passage à Antwerp qui s'est terminé en queue de pois-



Francky Sembolo reste en Bundesliga 2 pour la saison 2013-2014

décisives en 32 matches), Francky Sembolo n'avait pu empêcher le naufrage de Regensburg, relégué en Liga 3. Mais l'attaquant international congolais ne jouera pas en troisième division l'an prochain : il vient de s'engager en faveur de l'Arminia Bielefeld. Ainsi Sembolo fera encore parler la poudre en Bundesliga 2 lors de la saison 2013-2014. L'occasion pour lui de briller dans l'une des meilleures secondes divisions d'Europe et de regagner sa place en sélection nationale.

Au sein d'une formation ambitieuse, classée deuxième du championnat de Liga 3 l'an passé, Francky Sembolo vise la barre des 15 buts l'an prochain. Car malgré son statut de promu, Bielefeld n'aura qu'un objectif : la montée en Bundesliga qu'il a connue à plusieurs reprises dans les années 1990 et 2000 avant de chuter au deuxième (2009) puis au troisième échelon (2010). Attention toutefois à ne pas se brûler les ailes, car la concurrence sera forte avec d'autres habitués de la Bundesliga (Francfort, Karlsruhe, Kaiserslautern, Cologne ou encore Munich 1860).

Arrivé dimanche à Bad Kleinkirchheim, en Autriche, pour parapher son contrat, Francky Sembolo a ensuite pris part aux séances d'entraînement avec le groupe. Il n'y a pas vraiment de temps à perdre puisque le championnat reprendra le 19 juillet. Pour son premier match, Bielefeld ira à Greuther Fürth, relégué de Bundesliga en mai dernier.

Camille Delourme



Yven Moyo, ici face à Barel Mouko à l'entraînement

**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**

**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

**Francky Sembolo rejoint l'Arminia Bielefeld (Allemagne)**

Francky Sembolo a signé, lundi, un bail de deux ans en faveur de l'Arminia Bielefeld, promu en Bundesliga 2 (la deuxième division allemande). L'attaquant international de 27 ans a déjà rejoint sa nouvelle équipe en stage de préparation, en Autriche. Le championnat reprendra dès le 19 juillet par un déplacement à Greuther Fürth.

Malgré un bilan personnel plutôt positif (8 buts et 4 passes

# MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

**EC Air** Bienvenue chez vous. [www.flyecair.com](http://www.flyecair.com) ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo ) + 33 01 78 77 78 77 ( France ) E- mail: [relationclients@flyecair.com](mailto:relationclients@flyecair.com)



## CONCERTATIONS NATIONALES

## Le gouvernement réagit aux critiques de l'opposition

Parlant au nom de l'exécutif national, Lambert Mende a laissé entendre que toutes les réticences jusque-là formulées par les opposants procèdent d'une lecture biaisée de la Constitution et des instruments internationaux engageant la RDC.

Devant des journalistes réunis le 4 juillet en conférence de presse dans son cabinet de travail, le porte-parole du gouvernement a tenu à remettre la pendule à l'heure en rapport avec les critiques de l'opposition autour des concertations nationales. Sûr de ses arguments, Lambert Mende Omalanga qui défendait l'initiative du chef de l'État a démonté un à un les arguments de l'opposition décriant l'ordonnance présidentielle du 26 juin convoquant ces assises. « Leurs arguments ne sont pas recevables car ils sont marqués du sceau du non droit », a martelé Lambert Mende en commençant par rejeter l'idée selon laquelle Joseph Kabila aurait violé la Constitution ainsi que l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la Résolution 2098 du Conseil de sécurité sur la RDC.

Alors que l'opposition récusait au chef de l'État le droit de prendre une telle initiative qui, selon elle, revient au secrétaire général des Nations unies ou à son envoyée spéciale en RDC Mary Robinson, Lambert Mende a une autre lecture des instruments internationaux brandis à ce propos. « Le processus politique dont il est question dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la Résolution 2098 est régional et ne se réfère nullement aux interactions domestiques du genre des concertations initiées par le président », explique le ministre des Médias chargé des relations avec le Parlement et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté. Et Lambert Mende d'ajouter qu'à aucun moment, il n'a été question dans ces textes de mettre la RDC sous une quelconque tutelle en plus du fait que « ces instruments internationaux n'ont remis en cause ni la souveraineté du peuple congolais, ni la légitimité des institutions issues des élections de 2011 ». Dans la même logique, il a précisé que l'Accord-cadre d'Addis-Abeba « ne stipule nulle part que la garantie de transparence du dialogue politique recommandé au président congolais résiderait dans une médiation étrangère ».

## De la légitimité du pouvoir

Pour l'officiel congolais, Joseph Kabila est bel et bien dans son rôle en convoquant ces assises. « On ne peut donc s'offusquer lorsque le président de la République que la Constitution en son article 69 reconnaît comme seul symbole de l'unité nationale et garant de l'indépendance de notre pays, de l'intégrité du territoire, et de la souveraineté de son peuple, prend l'initiative de réunir ses compatriotes pour réfléchir à une question aussi cruciale qui est susceptible de



Lambert Mende

remettre en cause l'existence même de la Nation », explique-t-il. Lambert Mende a, par ailleurs, mis au défi quiconque pouvant citer un seul article de la Constitution qu'aurait violé Joseph Kabila à travers l'ordonnance présidentielle aujourd'hui querellée. En exhumant la problématique de la légitimité du pouvoir de Joseph Kabila en se basant sur les contentieux électoraux de 2011, l'opposition a cru saborder l'initiative présidentielle en ameutant l'opinion publique à ce sujet. Que non ! La réplique gouvernementale tient au fait que cette question appartient désormais au passé dès lors que ces fameux contentieux avaient été portés devant le juge constitutionnel et ont été conclus par des décisions judiciaires coulées en forme de chose jugée. Dès lors, a expliqué Lambert Mende, la tendance à faire inscrire cette querelle à l'agenda des concertations nationales n'est pas recevable « sauf à vouloir créer de toutes pièces une Cour constitutionnelle parallèle par la seule volonté de mauvais perdants lors du contentieux ». Il a, par ailleurs, épinglé en passant quelques contradictions des opposants qui crient à l'illégitimité de Joseph Kabila tout en siégeant dans des institutions découlant d'un processus électoral qu'ils récusent.

## Un schéma putschiste

En tout état de cause, l'acte présidentiel convoquant les concertations nationales est, de l'avis du gouvernement, constitutionnel. Personne à l'heure actuelle n'en remet l'opportunité quand bien même il peut exister quelques divergences sur les fondamentaux légaux, se convainc le porte-parole. Enfin, Lambert Mende rejette le schéma putschiste de l'opposition qui chercherait à neutraliser les institutions constitutionnelles en place auxquelles serait substituée une structure ponctuelle et extra-constitutionnelle « sui generis » constituée des participants aux concertations convoquées par le chef de l'État qui incarne une des institutions qu'ils entendent balayer. Il s'agit là, à ses yeux, d'une autre contradiction dans laquelle se fourvoie l'opposition.

Alain Diasso

## La CPR dénonce les germes des contradictions

La plate-forme appelle les politiciens à se dépasser réellement pour l'intérêt général, avec l'organisation des assises qui débouchent à la cohésion nationale et le retour de la confiance entre Congolais.

« Oui aux concertations nationales dont la facilitation et la direction sont confiées à une structure et aux animateurs politiquement moins marqués ». C'est l'essentiel de la déclaration politique de la plate-forme Coalition des patriotes pour la République (CPR), rendue publique le 3 juillet, relative à l'ordonnance-loi du 26 juin portant création et fonctionnement des concertations nationales. Ladite ordonnance contiendrait en elle-même, selon la CPR, les germes des contradictions des objectifs qu'elle affirme poursuivre notamment dans son article 2.

La plate-forme présidée par François-Xavier Beltshika estime que la facilitation et la direction des « concertations-dialogue » devraient être laissées à une structure et aux animateurs politique-

ment moins marqués. « Cela aurait été un signal fort en faveur de l'apaisement et aurait ébranlé le mur de suspicion et de préjugé qui plombent le comportement et les jugements des uns et des autres », a précisé la déclaration. Elle précise, par ailleurs, que la facilitation des concertations et la direction des concertations-dialogues ne peuvent pas être à la fois juge et partie. « Dans le contexte actuel, elles sont, elles mêmes au centre des controverses les plus virulentes au sein de la Nation », a regretté ce regroupement.

## Le crédit des assises

Pour la CPR, en effet, la neutralité et donc la crédibilité de la facilitation et de la direction de ces assises sont sujettes à caution. Et, à l'en croire, ces évidences sont de nature à décrédibiliser objectivement ces assises.

La plate-forme, qui dénonce l'importance excessive donnée aux institutions par l'ordonnance-loi, diluant ainsi le rôle des forces politiques, a également noté que

l'absence d'une loi d'amnistie à faire voter au Parlement, accompagnée de la libération des prisonniers politiques et d'opinion ainsi que la non-prise de la décision de rapatriement, avec le consentement des familles, des corps du Maréchal Mobutu et du Premier ministre Tshombe, suivie des funérailles nationales, sont considérées comme une absence de garantie de tolérance et d'ouverture qui défavorise le climat d'apaisement et de sécurité.

La CPR, qui continue à croire que la crise qui déchire le pays ne peut être conjurée que par l'organisation des concertations-dialogues de toutes les couches sociopolitiques de la Nation, sans exclusive, met au devant le contenu du cahier des charges qu'elle a élaboré sur l'ensemble des questions concernées par l'état de la crise et de la défiance nationale. Ce document a promu le dépassement des intérêts égoïstes et partisans et le privilège de l'intérêt général, patriotique, républicain et de dignité humaine.

Jeannot Kayuba

## VIRUNGA

## WWF contre l'exploration pétrolière à l'intérieur des limites actuelles du parc

L'ONG, qui joint sa voix à celle des communautés riveraines de ce site, appelle la société britannique Soco International PLC à rejoindre l'engagement pris par Total de ne pas procéder à l'activité telle que décriée.

Des voix continuent à s'élever en vue de dénoncer l'exploitation pétrolière à l'intérieur du Parc de Virunga. La dernière en date est celle de World Wildlife Fund (WWF), qui vient, dans un communiqué du 3 juillet, de se joindre aux communautés locales, en recommandant au gouvernement de la RDC, l'application des lois et règlements qui interdisent les activités nuisibles à l'environnement. Il s'agit notamment de l'exploration et l'exploitation du pétrole dans les zones protégées, y compris dans le Parc de Virunga en RDC. Dans son appel, l'ONG vient de renforcer celui d'une soixantaine de représentants des communautés riveraines du Parc national de Virunga réunis du 13 au 15 juin à Butembo, dans la province du Nord-Kivu.

## Un engagement global

Par ailleurs, WWF a demandé à Soco et Total de prendre l'engagement global de ne jamais explorer ni exploiter les ressources pétrolières d'aucun des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Il est, en effet, noté que le Parc national de Virunga, menacé actuellement par les opérations pétrolières, est le plus ancien parc d'Afrique créé en 1925. Il est site du patrimoine mondial depuis 1979. Alors que les communautés riveraines de ce parc, dépendant des ressources halieutiques du lac Édouard, réunies en atelier



Les gorilles du parc national de Virunga

à Butembo, ont relevé les conséquences incalculables des mesures prises par le gouvernement en assignant l'occupation du Parc et ses environs aux compagnies pétrolières, sans consultation préalable. « Ayant volontairement accepté que ce Parc figure sur la liste du patrimoine mondial et réaffirmé cet engagement lors de la déclaration de Kinshasa en janvier 2011, la RDC ne doit plus revenir sur son engagement, au risque de jeter un discrédit sur le pays », a souligné le coordonnateur du programme des industries extractives au WWF RDC, René Ngongo.

Les participants à l'atelier de Butembo, relève-t-on, ont rappelé que la constitution de la RDC du 18 février 2006, en son article 215, affirme que les traités et accords internationaux régulièrement conclus ont, dès leur publication, une prééminence sur les lois nationales. Ils ont également analysé les différentes lois de la RDC et démontré que toute tentative d'exploration et d'exploitation du pétrole au Virunga se ferait en violation fla-

grante des lois de la République. « L'exploration pétrolière dans le Parc est en totale contradiction avec les principes de l'Équateur, en matière de garanties sociales et environnementales. Principes que Soco prétend soutenir », a insisté le secrétaire général du Réseau Cref, Alphonse Muhindo.

Par ailleurs, le comité du patrimoine mondial de l'Unesco, qui a tenu sa trente septième session à Phnom Penh, au Cambodge, a demandé à la RDC d'annuler tous les titres pétroliers accordés à l'intérieur des limites du Parc des Virunga, également site Ramsar. « Une éventuelle exploitation du pétrole, qui causerait des dégâts irréversibles sur l'écosystème du parc, priverait la région de son potentiel halieutique inestimable et mettrait davantage en péril ce site du patrimoine mondial ainsi que la vie des milliers de personnes de la zone autour du parc », a conclu Josué Katsuva Mukura de Copeile/ Vitshumbi.

Lucien Dianzenza



## JUSTICE

## Examen hier des SMS qui chargent Denis Lessie

**Il s'agit là des preuves matérielles d'escroquerie dont est accusé le pasteur de l'Arche de Noé qui récuse, par ailleurs, leur authenticité.**

Beaucoup de choses ont été dites depuis que « l'affaire Denis Lessie » a été portée devant les juridictions compétentes. On en sait un peu plus sur l'accusation d'escroquerie imputée au pasteur de l'Arche de Noé qui, jusqu'à ce jour, continue de nier les faits mis à sa charge. La main sur le cœur, l'incriminé soutient mordicus que le véhicule qu'on l'accuse d'avoir escroqué était bel et bien une donation du pasteur Ntahwa tel que reflétée par l'acte de cession établi en son nom. Lors de la dernière audience du 27 juin au tribunal militaire de garnison de la Gombe siégeant à la prison de Ndolo, le prévenu est resté figé sur sa position.

C'était sans compter avec la partie civile Ntahwa qui tenait à démontrer

que l'acte de cession, régulier soit-il, n'occultait pas la problématique d'escroquerie. Le deal conclu entre Denis Lessie et Ntahwa consistait bel et bien en la vente dudit véhicule afin d'acheter un nouveau destiné à remettre au chef de l'État dont le pasteur de l'Arche de Noé se faisait passer pour le conseiller spirituel. C'était là l'une des conditions qu'aurait posé Denis Lessie pour obtenir un poste ministériel au bénéfice de Jean Baptiste Ntahwa.

Le fait que la nomination promise ne soit pas arrivée renforce l'idée d'escroquerie dont Ntahwa avait été victime de la part de Denis Lessie qui a effectivement vendu le véhicule deux jours après son acquisition (soit le 27 juillet) en arrêtant unilatéralement la dynamique engagée de commun accord. Pour les avocats de Denis Lessie, l'acte de cession constituait pour leur client une preuve de propriété qui lui donnait

le droit de disposer du véhicule comme bon lui semblait. D'où ont-ils conclu à la régularité du processus de sa mise en vente lequel n'était plus lié au pasteur Ntahwa. En rédigeant un acte de cession en lieu et place d'un mandat autorisant Denis Lessie à vendre le véhicule comme il le prétend, Ntahwa a brandi la confiance qu'il avait envers un homme de Dieu prestant, comme lui, au sein des confessions religieuses.

Pour clouer son contradictoire et démontrer qu'effectivement il y a eu transaction entre eux, le pasteur Ntahwa présentera une série des SMS et le numéro d'appel de Denis Lessie au Tribunal. Les juges ont pris acte de ces SMS qui ont été couchés sur un procès-verbal d'audience avant leur examen ce jeudi. « Faux », rétorque l'incriminé qui déclare à qui veut l'entendre qu'il n'a jamais utilisé son portable de longue date.

**Alain Diasso**

## Évaluation de l'accompagnement judiciaire des enfants en conflit avec la loi

**Magistrats, avocats et assistants sociaux ont, à l'issue d'une journée de réflexion, pris l'engagement d'améliorer la qualité de leurs prestations vis-à-vis des enfants.**

Les participants vont, au cours des discussions, lever l'option quant à l'assistance ou non des avocats aux audiences dites de cabinet devant les juges pour enfant, régulariser la procédure à l'égard des victimes afin d'éviter de nombreuses remises dues à la non-saisine du tribunal, améliorer la collaboration entre les avocats et les greffiers afin de faciliter l'accès de ces derniers aux dossiers physiques ainsi que la collaboration entre les avocats et les assistants sociaux et les membres

des comités de médiation.

Avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), les conseils de l'ordre des barreaux de Kinshasa ont entrepris d'organiser cette journée de réflexion afin de leur permettre de rectifier le tir, au regard de la non-performance constatée dans l'expérience de l'accompagnement judiciaire des enfants en conflit avec la loi. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « *Appui aux bureaux des consultations gratuites des enfants en conflit avec la loi, des enfants victimes et des autres victimes de violences sexuelles* ». Pour le bâtonnier du barreau de Kinshasa/Gombe, Mwanza Mbiya, les magistrats, les

avocats et les assistants sociaux ont l'occasion de faire le bilan, mettre sur la table les difficultés rencontrées et les défis à relever dans l'accompagnement judiciaire des enfants en conflit avec la loi.

Les matières de réflexion ont porté notamment sur le cadre légal et réalistes sur le terrain quant à l'accompagnement judiciaire des enfants ; la saisine du tribunal pour enfant à l'égard de la partie civile et la collaboration entre différents intervenants. Pour rappel, la RDC dispose déjà de la loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant et des tribunaux pour enfants créés depuis le début de l'année 2011.

**Gypsie Oïssa Tambwe**

## FORMATION

## La gestion environnementale et sociale au centre d'un atelier

**L'ouverture des travaux a été présidée par le coordonnateur de la cellule Infrastructures du ministère de l'Aménagement du territoire, urbanisme et habitat, Théophile Ntela Lungumba.**

Une vingtaine de participants venus aussi bien des ministères de l'Environnement et de l'aménagement du territoire que des missions de contrôle, les responsables des projets et les entreprises prennent part à cet atelier qui s'étend du 2 au 4 juillet et s'inscrit dans le cadre du projet Pro-Routes. Ils mettront à profit ces quatre jours pour s'imprégner des fondements des évaluations environnementales, la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale, le cadre juridique et institutionnel de la gestion de l'environnement en RDC. Les documents de mise en œuvre des politiques de sauvegarde environne-

mentale et sociale, les clauses environnementales et sociales seront mis à leur disposition pour une bonne maîtrise du projet, nécessaire pour le bien des populations.

Selon le coordonnateur de la cellule Infrastructure, Théophile Ntela, cette session de formation est organisée dans le but d'assurer le respect de ces politiques opérationnelles et de la réglementation nationale en matière d'environnement. Dans le cadre des différents travaux routiers, a-t-il déclaré, une remise à niveau des différents acteurs sur les documents-cadres qui régissent le projet et indispensable pour harmoniser et synchroniser nos actions en faveur du projet.

« *Les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale classent le projet Pro-routes dans la catégorie A, c'est-à-dire "projet de très haute sensibilité sur le plan environnemental et*

*social avec six politiques, opérationnelles déclenchées : Environnementale ; Habitats Naturels ; Propriété culturelle ; Réinstallation Involontaire ; Peuples autochtones ; Forêts, que vous aurez à développer dans le cadre de la présente formation* », a-t-il précisé. Créé en 2008, le projet Pro-routes qui est financé par la Banque mondiale et le DFID est appelé à couvrir les axes routiers Kisangani-Bunduki et Dulia-Bondo et Kiasomeno-Uvira. À ce jour 575 km ont été réalisés sur un total d'environ 1.800 km au total. À ce jour, plus de 575 km ont déjà été réhabilités. Depuis 2011, le projet Pro-routes bénéficie d'un financement additionnel qui permettra d'ouvrir 376 km et d'entretenir 1.117 km supplémentaires de routes en terre ainsi que le renouvellement de onze ponts.

**G.O.T.**

## LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

## Lancement de la campagne de communication en faveur de la vaccination

**Du 11 au 13 juillet sera organisée une vaste campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite couplée à la supplémentation de la vitamine A, au déparasitage au mebendazole et à l'enregistrement des enfants à l'état civil.**

La campagne cible tous les enfants vivant sur le territoire congolais même ceux des provinces de l'Est minées par des guerres à répétition. D'ailleurs pour permettre que cette campagne se passe dans le calme, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi qui a lancé la campagne de communication en faveur de la vaccination le mercredi au Fleuve Congo Hôtel appelle les belligérants à observer des journées de tranquillité en vue de permettre aux vaccinateurs de vacciner tous les enfants parce que, selon le Dr Félix Kabange Numbi, les enfants congolais même ceux vivant à l'est du pays ont droit à la vaccination. En présence notamment de la représentante de l'Unicef, Barbara Beinten, du représentant de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Joseph Waogodo Cabore, et du secrétaire général à la Santé, le Dr Mukengeshay, le ministre de la Santé publique invite tout le monde à la sensibilisation pour que cette campagne puisse réussir et permettre au pays de consolider les efforts de lutte contre la poliomyélite, d'autant plus que la RDC ne fait plus partie des pays où circule la maladie.

Pour ce faire, le Dr Félix Kabange Numbi invite les chefs coutumiers, les ONG, les chefs de groupement, les forces vives, les

Églises, les enseignants, la Croix-rouge, tous ceux qui ont le pouvoir d'exercer leur leadership de s'adresser à la population pour que les enfants soient vaccinés. « J'invite tout le monde à s'impliquer dans la vaccination parce que nous voulons que la RDC reste en dehors de pays où circule le polio virus sauvage ».

**La stratégie de porte-à-porte**

Pour toucher tous les enfants, les journées nationales de vaccination prévoient comme stratégie dite le porte-à-porte, c'est-à-dire des vaccinateurs passeront dans chaque rue, quartier, ménage pour vacciner tous les enfants. L'objectif de cette stratégie est celui d'atteindre même les enfants dits zéro dose, ceux qui n'ont jamais reçu une goutte de vaccin polio oral. Il est vrai que la RDC avait éliminé de 2000 à 2005, le polio virus sauvage sur son territoire. mais en 2006, ce virus sera réintroduit au pays à partir de l'Angola. Depuis lors, des cas de poliomyélite ont été signalés dans toutes les provinces même à Kinshasa où des adultes ont été vaccinés. Grâce aux efforts conjugués du ministère de la Santé publique avec ses partenaires, la RDC vient d'être rayée de la liste de pays polio. Depuis 18 mois, aucun cas n'a été notifié. Pour le ministre de la Santé publique, il faut multiplier des actions pour que cette maladie soit réellement éradiquée. Ce qui justifie l'organisation des journées nationales de vaccination dont la première phase est prévue du 11 au 13 juillet et la deuxième phase interviendra au mois d'août.

**Aline Nzuzi**

## DIVISION 1

## Début des réactions sur l'arrêt du championnat à la phase aller

**Le président sportif de Sanga Balende et gouverneur du Kasai oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, monte au créneau pour dénoncer la dictature de la Linafoot après l'interruption unilatérale du championnat national de football.**

La Ligue nationale de football (Linafoot) a pris la décision de stopper le championnat national de football au terme de la manche aller. Et l'on enregistre déjà des réactions vis-à-vis de cette décision de l'instance subdélégitaire de la Fédération congolaise de football association. Pour le président de l'équipe de Sanga Balende de Mbuji-Mayi, le gouverneur du Kasai oriental Alphonse Ngoy Kasanji, l'interruption unilatérale de la Division 1 dénote de la dictature. Il a exprimé au cours d'une conférence de presse organisée le 2 juillet dans la capitale congolaise du diamant. Sanga Balende ambitionnait d'obtenir une place en compétition africaine au terme du championnat national, a-t-il fait remarquer. Mais l'arrêt du championnat national a tout chambardé. « *Nous ne sommes pas d'accord avec la décision de l'arrêt brusque du championnat de la Linafoot/Division I. Il aurait fallu réunir tous les clubs et non seulement les quatre pour leur poser la question de savoir s'il faut arrêter le championnat ou pas. Cette décision, c'est de la dictature pure et simple. Nous nous y opposons farouchement. Nous*

*attendons d'être notifiés et nous ferons un recours à qui de droit. Et d'ailleurs, le comité de la Linafoot qui a pris unilatéralement cette décision est illégal parce qu'il n'a jamais été élu par les sociétaires que sont les clubs. Il a été nommé. Qui a dit que tous les clubs étaient insolubles pour jouer la phase retour ? En tout cas, s'agissant de Sanga Balende, ce club a tous les moyens. La conséquence est que la Linafoot doit nous dédommager, il faut que nous rentrions dans nos droits* », a déclaré le gouverneur de province et président des Anges-et-des-Saints de Mbuji-Mayi, relayé par le quotidien L'Avenir de Kinshasa dans son édition du 3 juillet. Rappelons que Sanga Balende occupe la quatrième place derrière Don Bosco de Lubumbashi après la 13e journée du championnat marquant la fin de la phase aller. Le club qui a pendant quelques journées caracolé en tête du classement a laissé le fauteuil après avoir enregistré une série des défaites face à Makiso de Kisangani, Dauphins noirs de Goma, Daring Club Motema Pembe (DCMP) et V.Club. Le technicien égyptien Ahmed Ousman a même été limogé laissant sa place à Fanfan Époma Bolenge qui quittait son poste d'entraîneur principal du DCMP. D'autres réactions sont attendues après la décision de la Linafoot d'écourter la Division 1.

**Martin Enyimo**



## CHANT CHORAL

## Chœur la Grâce nominé aux Awards africains

En tournée européenne depuis le 9 mai, la réputée chorale de Kinshasa est répertoriée dans chacune des quatre catégories de la seconde édition de cet événement continental qu'abritera Lomé, la capitale du Togo, le 3 août.

Les deuxièmes Awards africains de musique chorale étaient fort attendues après le franc succès de la première édition organisée en 2012. Cette nouvelle rencontre s'inscrit dans la continuité de l'initiative qui avait choisi de récompenser les doyens du chant choral africain et de la diaspora. Pour cette fois, Chœur la Grâce et son chef de chœur Ambroise Kua-Nzambi Toko font partie des chorales et personnalités nominées. La RDC et le Togo sont les deux pays les plus représentés aux deuxièmes Awards africains de musique chorale. Et, tout particulièrement, Chœur la Grâce est le seul de tous les nominés à s'afficher partout.

Chœur la Grâce est au nombre des quatre nominés de la « Catégorie meilleur album audio », au travers de son album à huit titres Ngiele Ngiele sorti en juillet 2007. Il est en lice avec Boys choir of Kenya, Tema youth Choir du Ghana et Kekeli Wonyomé du Togo. Ces trois autres concurrents sont en compétition pour les albums intitulés respectivement America Jambo, Aseda et Mawu Akpe.

En ce qui concerne la « Catégorie meilleur clip vidéo », notre chœur national revient en compétition avec le clip de la chanson éponyme de son album, Ngiele Ngiele. Sur le plan local, la chanson est bien connue à la faveur des nombreuses diffusions dont elle a autrefois été l'objet sur le petit écran. Dans ce groupe, Chœur la Grâce se dispute la palme avec la Chorale le Rocher du Bénin et Kekeli Wonyomé du Togo. Ces deux derniers ont soumis à l'ap-



Chœur la Grâce en pleine prestation

préciation du jury les clips des chansons I Wo ni et X<sup>e</sup> yiyiwo trona.

La Catégorie meilleure performance où Chœur la Grâce est placée en tête de liste rassemble le plus de compétiteurs. En effet, ici sont répertoriés au total six chœurs. Se succèdent juste après la chorale de Kinshasa Tema youth Choir du Ghana, Holy-

Ghost du Togo, Babcock University Choir du Nigeria, Chœur Credo du Congo-Brazzaville et Divine Providence de Côte d'Ivoire.

Quant à la dernière série qui aligne quatre challenger, elle concerne non pas les chœurs mais plutôt les personnalités. Il s'agit de la Catégorie meilleur chef de chœur, où Ambroise

Kua-Nzambi est nominé avec Jean-Bosco Beiz Niyibizi du Burundi, Gislain Pampou du Congo-Brazzaville, Koffi Gone du Togo et Francis Kone Nibon de Côte d'Ivoire.

Organisés sur le continent depuis l'an dernier, les Awards africains de musique chorale ont un double objectif. Le premier est « d'encourager les meilleurs talents dans le domaine de la musique chorale africaine » et le second est « de valoriser davantage le répertoire africain de musique chorale », souligne-t-on.

Les différents dossiers des nominés sont soumis à un jury composé de trois personnes qualifiées dans le domaine de la musique mais aussi de la cinématographie et de l'art, en général. Après une étude minutieuse au cas par cas, ils procéderont à la sélection des meilleurs de chaque catégorie.

Nioni Masela

## VIOLENCE DANS LES STADES

## Une commission nationale instituée

L'instance a vu le jour le 2 juillet sur instruction du ministre de la Jeunesse, des sports, de la culture et des arts, Baudouin Banza Mukalayi Nsungu.

Armand Léonard Kitenge Lubanda est nommé coordonnateur de cette nouvelle Commission nationale de lutte contre la corruption et la violence dans les stades. Lunda Banza wa Beya est le coordonnateur adjoint, alors que Joseph Nguabika et Valentin Mulongoy vont remplir respectivement les fonctions de secrétaire et trésorier. Cette commission comprend huit membres. Il s'agit d'Alain Bussy Wasso, M<sup>e</sup> Alain Makengo Kinkandu, Denis Kambayi Cimbumbu, Robert Kabamba Mukabi, un délégué de la Police nationale congolaise, un délégué de l'Agence nationale des renseignements, un délégué des Forces armées de la RDC et un délégué du corps des inspecteurs du secrétariat général aux Sports et loisirs. Cette décision ministérielle survient après de graves échauffourées le 23 juin au stade des Martyrs lors du derby de Kinshasa entre l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe, et également des cas de casse le même jour au stade TP Mazembe de Lubumbashi à l'occasion du derby de Lubumbashi entre le TP Mazembe et



La violence est très récurrente dans les stades en RDC

le FC Saint-Éloi Lupopo. Les deux matchs en retard comptaient pour la troisième journée du championnat national de Division 1. Outre ces deux cas de violences dans les stades, il y avait également des troubles au stade des Volcans de Goma en match de Division 1 entre Virunga et Lupopo, des jets de projectiles au stade des Martyrs au terme du match de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014 entre les Léopards de la RDC

et les Chevaliers de la Méditerranée de Libye. Les supporters, en courroux après le nul de zéro but partout avaient pris pour cible les joueurs des Léopards et l'ancien sélectionneur Claude Le Roy. Et la Fifa n'avait pas tardé à menacer la RDC avec une amende de 11 mille USD. Le stade des Martyrs avait même été sur le point d'être considéré stade à haut risque. L'institution de la Commission nationale de lutte contre la corruption et

la violence dans les stades rejoint en quelque sorte la grande préoccupation du Réseau africain des sports pour la paix et la Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'homme ; ces deux structures sont coordonnées par Me Alain Makengo qui est promu membre dans la commission. Après les violences lors du match V.Club-DCMP, il avait réitéré dans un communiqué de presse son souhait de voir le gouvernement de la RDC instituer le Comité national de prévention et de lutte contre la violence dans le sport selon l'article 48 point g de la Loi n°11/023 du 24 décembre 2011 portant Principes fondamentaux relatifs à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives en RDC.

La violence dans les installations sportives a pris des proportions plus qu'inquiétantes en RDC. Les supporters des clubs de football se comportent en vandales, et alors des mesures de sécurisation dans les stades ne sont pas drastiques parce que ces supporters récidivent, sans être poursuivis, aussi bien lors des matchs de championnat national que pendant les rencontres de division inférieure à Kinshasa où la sécurité est totalement négligée. Lors d'une interview

récemment accordée au quotidien L'Avenir paraissant à Kinshasa, le président de la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) Honoré Nsundi Zi Petelo a déclaré ceci à propos des violences sur les terrains : « Le football est une discipline normative. Ce qui revient à dire que tout est codifié. Pour ces genres de pratiques, le Code disciplinaire de la Fécofa et le Règlement du championnat sont les instruments de prédilection. Le contraire n'est que leurre. Que les textes parlent. De là, personne ne saura nous narguer. C'est pourquoi il appartient aux comités exécutifs de nos entités sub-déléguées de travailler en toute responsabilité. C'est de cette manière que nous aurons fait œuvre utile dans ce combat contre le vandalisme dans nos terrains ».

Le Comité nationale de lutte contre corruption et la violence dans les stades a donc du pain sur la planche pour juguler les violences dans les stades. Et les instances nationales de sport doivent, elles-aussi, appliquer les textes de manière rigoureuse comme l'indique le président de la Lifkin, afin que le travail soit bien plus complet et efficace.

Martin Enyimo

Première banque de proximité en RDC

*Nous sommes tous*

**BIAC**  
Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

Banque Internationale pour l'Afrique au Congo  
87 Boulevard du 30 juin Kinshasa / Gombe, Tél. : +243 (0)81 555 4000

www.biac.cd



## AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

**Titre du poste :** Assistant Contrôleur Interne

**Lieu d'affectation :** Pointe-Noire

**Nature du Contrat :** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur :** Responsable du Contrôle Interne

**Objet du poste :** Sous la supervision du Responsable du Contrôle Interne, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- S'assurer que les activités des agences et services du siège sont conformes aux Politiques/Procédures/règlements en vigueur.
- Fournir conseil aux organes de décisions, aux unités d'affaires (SBUs) et à la stratégie dans le cadre du contrôle et de la conformité.
- Créer et améliorer une culture de conformité homogène dans les agences conformément à la politique générale de l'institution.
- Construire un solide KYC et KYC(B) en conformité avec le cadre réglementaire.
- S'assurer de l'intégrité des transactions enregistrées dans le système à travers des revues journalières des comptes de la balance générale et des rapports standards.
- S'assurer que les écritures passées dans les comptes GL reflètent les transactions réelles de la banque. Tout manquement par rapport aux procédures doit être consigné dans un rapport approprié et transmis à la hiérarchie.
- Effectuer dans les délais requis les contrôles spécifiques qui pourront être demandés par le Directeur du contrôle interne.
- Assurer le suivi des résolutions de toutes les anomalies relevées dans les rapports des inspecteurs, des commissaires aux comptes, de la commission bancaire et autres revues.
- S'assurer de l'existence de tous les documents KYC dans les dossiers d'ouverture des comptes des clients à travers une revue régulière ; rapprocher ces informations à celles enregistrés dans le système.
- Revue journalière des rapports de réconciliation des comptes.
- Revue journalière de tous les formulaires numérotés (ex : chèque mangers, chèque certifié, fiche de deal, Formulaire M, Formulaire A) pour assurer l'état complet et propre des postes/financements.
- Effectuer toutes les autres vérifications indépendantes prévues

dans le proof chart du contrôle interne

- Revue des comptes de la compense
  - Revue journalière des réconciliations ATM
  - Conduire les investigations spéciales attribuées de temps en temps.
  - Préparer les éléments des rapports à la Direction générale et au Groupe,
  - Réaliser tous travaux demandés par le responsable hiérarchique.
- Profil du candidat**
- Homme/femme, 30 ans au plus
  - Bac+4/5 en Comptabilité, Finance, Economie, Banque
  - Connaissance des techniques d'audit, de la Comptabilité, des opérations de la Trésorerie et des Opérations bancaires/crédit
  - Connaissance en Risque Opérationnel et détection de fraude
  - Connaissance des produits et services bancaires, financiers et d'Assurance
  - Capacité à interpréter, comprendre et mettre en œuvre les politiques, procédures et réglementation.
  - Aptitude d'analyse et d'investigation
  - Capacité à travailler sous la pression, à résoudre les problèmes
  - Capacité de communication orale et écrite
  - Attention aux Détails, Esprit Indépendant, bon rapport interpersonnel
  - Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
  - Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
  - Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
  - Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition.

La date limite de dépôt des candidatures à l'ONEMO est fixée au 10 juillet 2013.

Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : [Dominicrecrute2013@yahoo.fr](mailto:Dominicrecrute2013@yahoo.fr), au plus tard le 10 juillet 2013

### Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé de l'ONEMO

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

**Titre du poste :** Assistant Financier

**Lieu d'affectation :** Pointe-Noire

**Nature du Contrat :** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur :** Responsable du Contrôle Financier

**Objet du poste :** Sous la supervision du Responsable du Contrôle Financier, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Gérer le registre des immobilisations de la banque ;
- Préparer et comptabiliser les charges payées d'avance ;
- Préparer et régler tous les impôts mensuels dus ;
- Elaborer les états de rapprochement du Département ;
- Elaborer le "expense reporting" ;
- Suivre le budget des investissements de la banque ;
- Préparer le rapport des dépenses d'investissement pour le Comité de Dépense ;
- Vérifier les pièces comptables avant transmission à la signature du N+1 ;
- Créer les nouveaux comptes dans l'applicatif bancaire ;
- Apurer les écritures en suspens identifiées sur les états de rapprochement des comptes internes du Département ;

- Analyser les comptes d'Etat ;
- Vérifier les saisies des écritures dans l'applicatif bancaire ;
- Suivre les courriers reçus et émis du Département ;
- Assurer l'intérim des autres membres du Département

### Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
  - Bac+4/5 en finance, gestion ou autres disciplines connexes
  - Une expérience professionnelle dans une fonction similaire serait un atout,
  - Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
  - Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
  - Rigueur, organisation, précision, intégrité, discrétion, connaissances en comptabilité, fiscalité, encadrement, informatique, sens analytique, gestion des délais.
  - Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, force de proposition.
- La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 10 juillet 2013.
- Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : [Dominicrecrute2013@yahoo.fr](mailto:Dominicrecrute2013@yahoo.fr) au plus tard le 10 juillet 2013
- Composition du dossier :
- lettre de motivation,
  - CV détaillé
  - Récépissé ONEMO

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Assistant en charge des Risques Opérationnels

**Lieu d'affectation :** Pointe-Noire

**Nature du Contrat :** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur :** Responsable des Risques

**Objet du poste :** Sous la supervision du Responsable des Risques, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Suivre le processus de continuité d'activité (PCA) de la banque:
  - Participer aux tests (la présence physique est requise);
  - Suivre les actions correctives issues des résultats des tests.
- Gérer et évaluer les risques opérationnels (gestion intégrée dans notre logiciel d'Auto-évaluation des Risques et Contrôles : AERC).
- Suivre les plans d'actions développés pour atténuer les risques identifiés.
- Vérifier la conformité des renseignements indiqués dans le logiciel AERC.
- S'assurer que les informations renseignées dans le logiciel AERC sont conformes pour faciliter l'adaptation et la mise en place du planning stratégique des Risques opérationnels.
- Préparer, tenir et animer les réunions des Comités de Risques Opérationnels par Départements concernés et celui de la filiale. Suivi et mise en œuvre des recommandations.
- Suivre les performances de pertes opérationnelles de la filiale conformément au

budget et recommander des changements quand cela est nécessaire.

- Donner un feedback permanent aux différents départements/unités sur les performances de risques opérationnels par rapport aux objectifs.
- Suivre les plans d'action/mesures correctives.

### Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- BAC + 4 en Gestion, Comptabilité, Economie ou Droit
- 1 à 2 ans d'expérience (Avoir travaillé en banque, notamment dans la gestion des risques bancaires, serait un atout)
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition, capacité à travailler sous pression.

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 10 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : [Dominicrecrute2013@yahoo.fr](mailto:Dominicrecrute2013@yahoo.fr) au plus tard le 10 juillet 2013

### Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

**Titre du poste :** Archiviste

**Lieu d'affectation :** Pointe-Noire

**Nature du Contrat :** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur :** Responsable des Opérations

**Objet du poste :** Sous la supervision du Responsable des Opérations, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Acquérir ou collecter des départements les documents (documents administratifs, semi administratifs et comptables) ayant une valeur juridique et administrative.
- Tenir en principe l'ensemble des documents dits sensibles ou essentiels (garanties, conventions, etc.)
- Organiser l'ensemble de ces documents suivant une logique propice à plus de visibilité.
- Traiter les documents pour un meilleur conditionnement (traitement physique) et une bonne exploitation (traitement intellectuel).
- Préserver les documents à travers leur bonne tenue physique et leur intégrité (lamination, copies de sécurité).
- Conserver les documents dits sensibles/essentiels (en principe) ainsi que ceux pouvant être frappés par les délais de conservation.
- Classer ces documents dans un ordre permettant une recherche aisée.
- Mettre à disposition tout document sollicité, en conformité avec le respect à la fois de la déontologie et des procédures internes.
- Eliminer et détruire avec l'aval du département verseur des documents atteints par la limite de conservation.
- Vérifier périodiquement l'état des documents

(tri, réajuster le matériel de conditionnement, interroger le plan de classement).

- Numériser le fonds documentaire pour pallier aux lourdeurs de la gestion manuelle.
- Sécuriser l'ensemble du fonds des ennemis de documents papier et des intempéries.
- S'assurer régulièrement de l'état des archives des agences.
- Tenir un coffre fort ou une armoire ignifuge pour la conservation des documents essentiels.

### Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
  - BAC + 3 ou 4 en Economie, Droit, LVE, secrétariat
  - 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine,
  - Goût de l'ordre et de la discrétion,
  - Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
  - Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
  - Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, capacité à travailler sous pression.
- La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 10 juillet 2013.
- Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : [Dominicrecrute2013@yahoo.fr](mailto:Dominicrecrute2013@yahoo.fr) au plus tard le 10 juillet 2013

### Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- et un récépissé de l'ONEMO



## TENNIS DE TABLE

## Le Congo champion d'Afrique en version dame

La 21<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), disputée à Oyo dans le département de la Cuvette livre ses premiers vainqueurs. La pongiste congolaise d'origine chinoise, Han Xing, a remporté le sacre continental en dominant largement l'Égyptienne, Farah Abdelaziz, 4 sets à 0 dans la catégorie senior dame simple.

La pongiste termine son brillant parcours sur la plus haute marche du podium. Elle a fait une compétition sans faute sur toute la ligne puisqu'elle a enregistré cinq victoires en cinq matches. Han Xing n'a pas fait de cadeau à ses adversaires, notamment les Égyptiennes qui avaient pourtant les faveurs des pronostics. « Les Égyptiennes sont redoutables parce qu'elles sont les plus titrées dans cette discipline en Afrique. Mais la victoire en finale était impérative pour nous », a déclaré Han Xing, exprimant sa joie d'avoir hissé haut les couleurs du Congo dans cette compétition livrée à domicile.

La championne congolaise, rappelons-le, n'en est pas à son premier sacre continental. Lors de l'édition antérieure, disputée en Égypte, elle avait remporté la médaille d'or. En version dame simple de cette édition, l'Égyptienne Farah Abdelaziz termine donc deuxième suivie de sa compatriote Dian Mershef. La Nigériane, Edem Offiong, est arrivée en 4<sup>e</sup> position.

## L'Égypte en tête chez les hommes

En version senior homme simple, c'est

l'Égypte qui a triomphé. À l'issue des demi-finales, le pays africain le plus titré en tennis de table était déjà assuré de remporter la médaille d'or dans cette catégorie. Car à cette étape, deux Égyptiens obtenaient leur ticket pour la finale. Une finale égypto-égyptienne favorable à El-Sayed Lashin qui a dominé Ahmed Saleh 4 sets à 3. Dans cette catégorie, l'Ivoirien Quadri Aruna est arrivé à la troisième place. Le Congolais Suraju Saka s'est contenté de la 4<sup>e</sup> place.

## Le Congo qualifié pour la coupe du monde

La victoire de Han Xing dans cette CAN permet la qualification du Congo à la prochaine coupe du monde de la discipline.

En tennis de table, soulignons-le, le mondial se joue chaque année. Il réunit les champions de chaque continent, les champions du monde et les champions olympiques ainsi que les joueurs invités par le pays organisateur. Han Xing, qui est classée 180<sup>e</sup> au classement mondial, avec 1 975 points, tentera de redresser la pente lors de la prochaine coupe du monde.

En attendant, elle poursuit sa course aux médailles à la Coupe d'Afrique des clubs champions qui a démarré hier à Oyo. Le Congo est représenté dans cette compétition par quatre clubs (deux en version masculine, deux en version féminine). Les athlètes congolais promettent de s'y engager avec détermination afin de rééditer leur exploit.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya

## ÉLIMINATOIRES CHAN

## Les Diables rouges attendus ce week-end à Kinshasa

Lors de son déplacement, le 5 juillet, le Onze national version locale fera tout pour ramener un résultat satisfaisant contre les Léopards de la République démocratique du Congo, qu'ils affrontent dimanche.

Ce match s'inscrit dans le cadre du deuxième tour des éliminatoires de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations qui se jouera en 2014 en Afrique du Sud. Le ministre des Sports et de l'éducation physique ainsi que le président de la Fédération congolaise de football sont venus, le 4 juillet, leur apporter le message de soutien du gouvernement et de tout le peuple. Ils ont demandé aux joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes pour ramener un résultat satisfaisant leur permettant d'aborder la manche retour le 28 juillet, au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, avec beaucoup de sérénité.

« Toutes les conditions sont remplies pour que vous puissiez voyager. Nous formulons le vœu que vous gagniez à Kinshasa et prépariez le match retour, le 28 juillet à Dolisie », a déclaré Léon Alfred Opimbat. Et à Jean Michel Mbono d'ajouter : « La rencontre du 7 juillet doit être abordée avec toute la détermination

et la conviction pour que la phase retour à Dolisie se joue sans trop de pression. »

« Cette rencontre va donner une réelle visibilité aux joueurs locaux d'autant plus que l'encadrement technique sera intéressé par leur prestation. Les deux prochains matches que vous allez livrer vont viser d'abord votre qualification à la phase finale du Chan et la préparation du dernier match contre le Niger à Niamey », a ajouté le ministre avant de remettre les symboles de la République et la contribution de l'État à Gildas Mouyabi, le capitaine de l'équipe. Saluant ce geste, ce dernier, au nom de l'équipe, a promis de livrer une prestation de qualité à Kinshasa.

## Lorry Nkolo et Bhebey Ndey, blessés

Le 3 juillet au stade annexe, les Diables rouges clôturaient leur préparation par un match test contre Académie de Diata, qui s'est soldé par la victoire du Onze national sur le score de 2-1. Barthélemy Ngatsono, l'entraîneur de l'équipe, a émis des regrets quant à l'absence des deux meilleurs buteurs de la compétition, Lorry Nkolo des Diables noirs et Rudy Guelord Bhebey Ndey de l'Athlétique

club Léopards.

Les deux joueurs, déclarés forfaités, sont en repos médical. « Nous espérons les retrouver pour le match retour », a dit l'entraîneur, qui s'appuiera sur le collectif et le mental de ses poulains pour combler les attentes du peuple.

« Nous avons mis en place un dispositif tant sur le plan offensif que défensif pour faire un bon résultat au match aller. Nous allons soutenir les joueurs, car c'est le mental qui va importer. Nous jouons sur le collectif pas sur l'individualisme », a assuré Barthélemy Ngatsono.

Le Chan est une compétition initiée par la Confédération africaine de football pour les joueurs évoluant sur le plan local. Les deux premières éditions ont été remportées, en 2009, par les Léopards de la RDC et, en 2011, par les Aigles de Carthage de la Tunisie. Les Diables rouges tenteront de négocier une première qualification, car le vainqueur des deux confrontations se qualifiera pour la phase finale. Le perdant jouera le barrage contre le perdant du match Cameroun-Gabon.

James Golden Éloué

## BRIN D'HISTOIRE

## Mulélé

Il ne s'agit pas, ici, du célèbre révolutionnaire du Congo-Kinshasa, Pierre Mulélé, mais de Bernard Léopold Foundoux, alias Mulélé, footballeur du club Patronage Sainte-Anne. Il est entré dans la mémoire des sportifs par ses nombreux exploits sur les terrains de football. On se souvient encore de son dribble qui fit chanceler le Roi Pelé, lors de la rencontre entre le Santos FC et l'équipe nationale congolaise. Nous en avons parlé récemment dans ces colonnes.

Mulélé a mis un terme à sa brillante carrière sportive depuis de nombreuses années. Mais la fin de sa carrière de footballeur n'a pas eu raison de son amour pour le sport-roi. Collectionneur de tout ce qui touche à cette discipline, Foundoux Mulélé est aujourd'hui, la mémoire du football dans notre pays. Informations et photos, il conserve tout.

Ce Brin d'Histoire est l'occasion de revenir sur les débuts de ce footballeur émérite dont le nom est intimement lié à l'équipe Patronage. Enfant de Poto-Poto, Mulélé, ce nom lui colle à la peau depuis qu'il en a été affublé par les supporters de l'équipe Renaissance Aiglons Cara, vient

très tôt au football. Au début de sa carrière il est connu sous le sobriquet de Ressora. Nous comprendrons pourquoi, grâce à Édouard Most Massengo, un de ses congénères, qui écrit : « Il tape d'abord dans les ballons en chiffon. Ayant acquis une certaine dextérité il jouera, en qualité de goal-keeper, dans l'équipe dénommée « Tête de mort », fondée à l'école officielle de Poto-Poto (Grande École)... Ce poste, le plus important dans une équipe de football, fera de lui une vedette. À cause de son agilité et de sa souplesse, il décrochera le surnom non moins célèbre de « Ressora », ce qui veut dire : ressort ou homme caoutchouc. Adversaire acharné et chevronné des attaquants, Foundoux abandonne progressivement son poste pour devenir lui-même la terreur des gardiens de buts, au poste d'intérieur où il apprendra à se servir de son pied gauche. »

Tout en jouant au football pelote il s'inscrit au Patronage Saint-Vincent au début, lors de sa création par le père Pierre Peyre, puis Patronage Sainte-Anne par la suite. Le bon père Pierre Peyre, mort dans un accident d'avion au Mont-Came-

roun, a donné son nom à un collègue de Brazzaville, débaptisé par la suite et dénommé Ceg Gampo. Il est intéressant de signaler aux lecteurs qu'à l'époque il était courant de voir les « grands joueurs » comme Mulélé, Excellent, Boukaka et autres, évoluant dans les grands clubs, pratiquer le football pelote, le dimanche matin, à Yougos, Saint-Vincent ou Grande École et de les retrouver, l'après-midi, en compétition au stade Éboué, « au gros ballon », comme on disait alors. Cette ubiquité était un véritable appel d'air à la pratique du football, en direction des plus jeunes.

C'est en 1959 que Mulélé joue son premier match avec des bottines contre la Tefraco, une équipe corporative. Patronage est sacré champion de deuxième division 2 et accède la même année à l'élite du football congolais, en division d'honneur. Cette formation, dès le départ, joue le rôle de trouble-fête et bouscule très rapidement la hiérarchie du football congolais. En 1962 Foundoux Mulélé quitte Patronage pour intégrer la Renaissance Aiglons Cara. Il n'y reste que trois mois avant de retrouver son club d'origine, à la grande joie des supporters des bleu et blanc, les couleurs de Patronage, cette

équipe de football domiciliée à Poto-Poto.

Pour l'Histoire, Foundoux Mulélé est l'un des architectes de la victoire de Congo Sport, l'équipe nationale de football, aux premiers Jeux africains de Brazzaville, en 1965. Dans deux ans, en 2015, cette compétition continentale retrouvera son berceau à l'occasion de son cinquantenaire. Au cours de la même année, la capitale congolaise vibrera aussi au son de la 10<sup>e</sup> édition du Festival panafricain de musique (Fespam). La conjonction de ces deux événements fera de Brazzaville la capitale africaine du sport et de la musique. Une grande responsabilité et un défi à relever.

Pour revenir à l'homme du jour, et conclure ce Brin d'Histoire, on ne peut pas ne pas rappeler qu'en 1972 Foundoux Mulélé n'a pas participé au triomphe des Diables-Rouges à Yaoundé. Cette absence est une ombre fâcheuse au tableau idyllique de sa carrière extraordinaire et, surtout, une lacération douloureuse pour l'homme et son public. Était-ce le chant du cygne ? Les exégètes y répondront sans doute, et plus longuement.

Mfumu